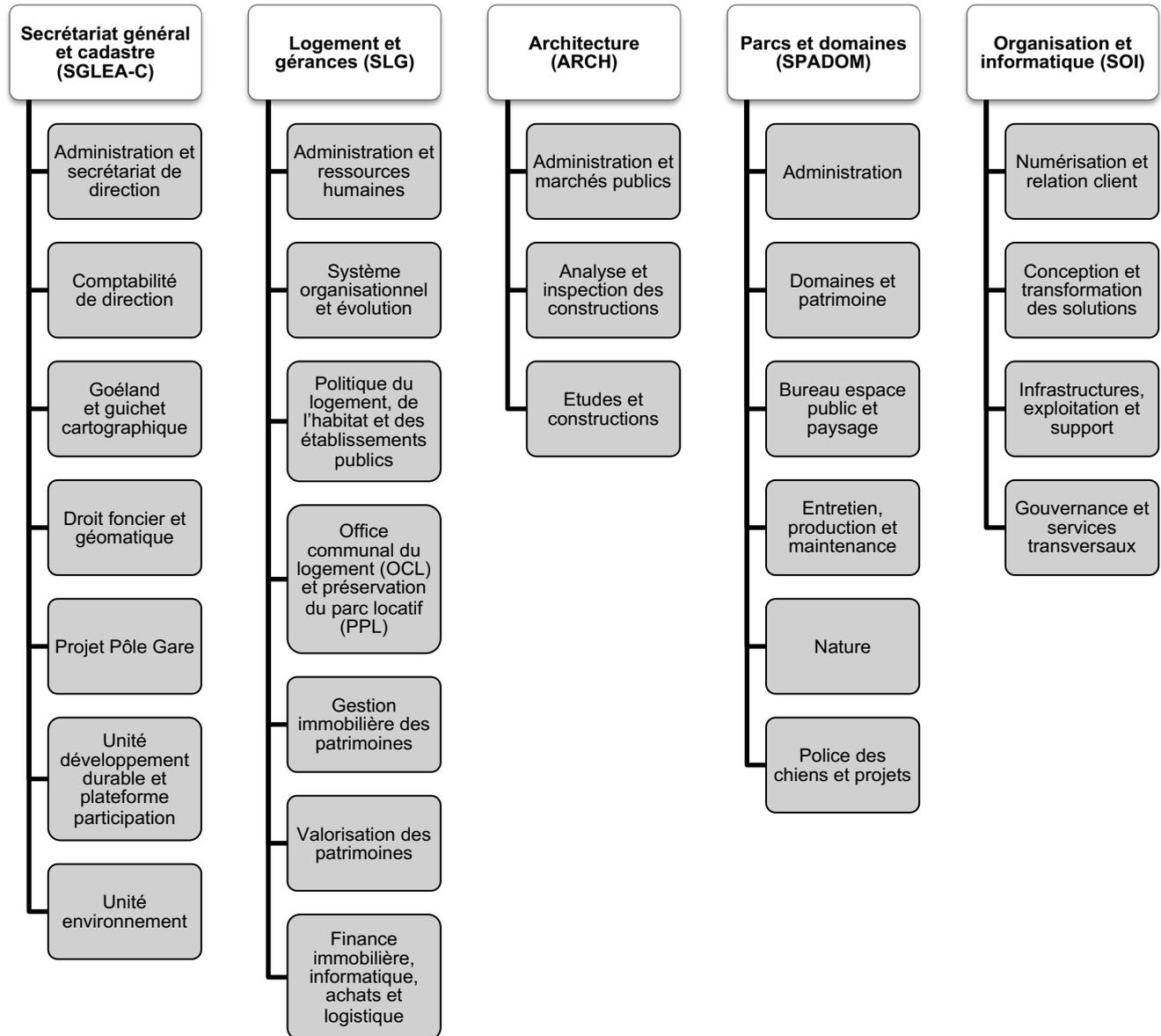


Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture

Directrice



Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

L'année 2019 est une étape significative dans la mise en œuvre des projets de Pôle Gare avec, en particulier, la définition des conditions cadre de l'évolution des concepts d'aménagement et de mobilité de la place de la Gare, la finalisation des principaux accords pour l'agrandissement de la gare entre l'ensemble des partenaires du projet, soumis à l'approbation du Conseil communal par le préavis N°2019/51 début 2020, et l'ouverture du Musée cantonal des beaux-arts qui rencontre un magnifique succès. Dans cette dynamique et dans le cadre de la poursuite des développements des projets du Pôle Gare, le rôle de la direction de coordination et de défense des intérêts de la population et des activités lausannoises prend toute son importance.

Cette année a également vu la formalisation de la stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois qui fixe, en quatre axes, des objectifs et un cadre pour une meilleure prise en compte des arbres et de la forêt à Lausanne. Le but est d'offrir une vision globale et à long terme, de renforcer le droit de l'arbre face aux droits à bâtir et de diriger les pratiques vers des mécanismes de compensation systématique du un pour un. Cette stratégie se décline par : des normes et des outils pour cadrer ; une volonté de qualité et de quantité ; des projets emblématiques pour passer de la parole aux actes ; de la sensibilisation et des incitations pour motiver l'ensemble des actrices et des acteurs ; et des moyens alloués pour nos ambitions. Elle pose les bases pour : mieux intégrer l'arbre dans le Plan général d'affectation, actualiser le plan de gestion forestier, adopter un règlement pour la protection des arbres, faire l'inventaire de la pleine terre, adopter un règlement pour le Fonds des arbres et mieux protéger les arbres fruitiers. Un axe important est également la valorisation des produits de la forêt en donnant un coup d'accélérateur à la construction bois, et par le biais du Parc périurbain lausannois, dont la création devrait être adoptée par le Conseil communal au premier trimestre 2020. C'est par ce biais que la création d'une plateforme régionale favorisera la rencontre de l'offre et de la demande pour le bois de service et pour le bois d'énergie.

Afin de rendre publiquement compte de la gestion des arbres, le Service des parcs et domaines et le Secrétariat général et cadastre ont développé de nouveaux outils numériques à l'attention de la population. Aussi, un compteur du nombre d'arbres plantés et coupés ainsi que les compensations exigées dans l'année est désormais consultable en ligne.

Concernant la politique d'agriculture urbaine, le Chalet Boverat a été acheté par la Ville. L'ensemble des terres a été confié à un des fermier de la Ville qui convertira la moitié de l'exploitation des terres en culture sans intrants (équivalent de la culture biologique ; mais le bio est donné par exploitation), l'autre moitié étant considérée comme des terres de compensation face à la perte de terres. Le projet de la ferme de Rovéréaz se poursuit. La partie agricole de 33 hectares se développe bien et le plan d'affectation sera soumis à l'examen préalable au Canton en février 2020 (rénovation des bâtiments, accès aux bâtiments et préservation du paysage). Pour la partie de la coopérative l'Autre temps, de bons résultats ont été obtenus. Un soutien supplémentaire a été accordé au Jardin aux mille mains qui fonctionne à merveille.

L'année aura également été marquée par l'édition 2019 de Lausanne Jardins : de terre à terre, qui s'est déroulée du 15 juin au 9 octobre le long de la ligne 9 des bus tl. Une fois de plus Lausanne Jardins a servi de laboratoire grandeur nature pour tester des aménagements dans l'espace public. Environ 30% des jardins seront pérennisés. Une exposition de Gilles Clément est venue, en synergie de Lausanne Jardins, appuyer la nécessité absolue de végétaliser les villes. Cette manifestation a aussi été l'occasion d'échanges avec la Ville d'Annecy dans le cadre du projet Naturopolis, soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France – Suisse.

Le Secrétariat général et cadastre, par sa division Goéland et guichets cartographiques, a mis en ligne SmartMap, un guichet accessible au public et dédié aux smartphones. Le lancement officiel est prévu début 2020. Elle a également mis en œuvre un guichet cartographique technique spécialisé dédié pour le Service de la propreté urbaine. Durant l'année, ont également été mis en exploitation la solution métier dédiée à la gestion des canalisations des eaux usées QWASTE, la solution métier dédiée à la gestion du réseau de gaz QGAZ et la mise en ligne de quatre guichets cartographiques techniques pour la consultation des données des réseaux souterrains sur poste fixe et sur tablette.

La direction LEA a maintenu des liens serrés entre l'environnement et la santé, notamment à travers les projets pilotés par l'Unité développement durable et l'Unité environnement. Ainsi, un programme de sensibilisation et d'actions visant à limiter l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens a été lancé avec les 53 Centres de vie enfantine (CVE) du réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L). Pierre angulaire du programme, un guide a été édité et fournit aux CVE des conseils pratiques et détaillés.

En parallèle du cadre légal, le suivi des mesures du protocole d'accord signé entre l'aéroport de la Blécherette et la Ville se poursuit dans le but de limiter les nuisances pour les riverain·e·s. Des résultats sont déjà perceptibles concernant un rééquilibrage des vols nord-sud.

Par son rapport-préavis relatif à l'amiante, la Municipalité montre une volonté claire de protéger la population et les travailleur·euse·s notamment en contribuant à améliorer la prise en compte de l'amiante dans ses procédures internes, dans l'application des procédures légales et dans le renforcement des contrôles. Pour ce faire, des mesures pour améliorer le suivi et la gestion des diagnostics amiante lors de travaux dans les bâtiments propriétés de la Commune ont été mises en place.

La Ville de Lausanne, par l'Unité développement durable a poursuivi sa politique de mise en valeur des édifices avec la réaffectation ou le renouvellement d'exploitation de quatre édifices. Elle réaffirme sa volonté de durabilité avec l'implémentation d'actions telles que KITmanif (de concert avec le Canton) et lausanne-réutilise.ch (en partenariat avec la Fédération romande des consommateurs). Elle entend favoriser l'organisation d'événements garantis responsables et durables et œuvrer à la transition vers une économie circulaire. La plateforme KITmanif apporte à la fois solutions et ressources aux comités d'organisation afin de les accompagner sur toutes les étapes de leur manifestation et lausanne-réutilise.ch propose des conseils pour acheter durable et économique et promeut les commerces de la réutilisation et de la seconde main.

La politique du logement est au cœur des préoccupations de la direction. Afin de clarifier et d'établir, de manière plus spécifique, les orientations municipales en matière d'habitation, une étude intitulée Lausanne objectif logement a été réalisée par un mandataire externe. La Ville de Lausanne a engagé une démarche qui vise à élaborer une nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre d'une politique de l'habitat proactive pour les prochaines années. Durant l'année écoulée, les nouveaux immeubles d'habitation des falaises et le lot n° 11 des Fiches Nord ont été mis en location, la première pierre a été posée pour les immeubles à la rue Saint-Martin 16-19 et à l'avenue des Boveresses 31a et b. De nouvelles typologies de logements, adaptées aux différents cycles de vie des ménages, y ont été développées avec différents partenaires de la Ville. En parallèle, la Commune a obtenu le soutien de la Confédération pour le développement d'un projet modèle – Concevoir l'habitat de demain – qui se déroulera sur quatre ans. La nouvelle politique des établissements appartenant à la Commune a commencé à se déployer. L'Auberge de Beaulieu a été inaugurée au printemps. A l'automne, ont été choisis par une commission ad hoc, les nouveaux exploitants de l'ancien Mövenpick place de la Riponne 10 et du café Le Barbare, la rénovation de cet immeuble ayant fait l'objet d'un préavis qui sera soumis au Conseil communal en tout début d'année 2020.

Le Service du logement et des gérances a également poursuivi les travaux d'assainissement énergétique des immeubles d'habitation propriété de la Ville de Lausanne. L'immeuble rue Dr César-Roux 16, mis en chantier en 2018, verra l'entrée des locataires en mars 2020. L'immeuble rue de la Madeleine 1 a subi des transformations intérieures et extérieures, cette rénovation a permis la création d'un nouveau logement et le chantier s'achèvera en février 2020. A la rue de la Pontaise 15, le bâtiment a été entièrement rénové et transformé pour la création de nouveaux logements qui seront mis en location au premier trimestre 2020.

En mai 2019, la Municipalité, via son Service d'architecture, a mis en demeure la société propriétaire des parcelles sises à la Place Bel-Air 4, rue Mauborget 5, 7 et 9. En effet, ladite société ne démontrait pas la capacité à poursuivre régulièrement les travaux et à les achever dans les délais usuels. Aussi, pour lui signifier fermement l'opposition à une situation persistante et dommageable, il lui a été notifié la décision de retirer les permis de construire et l'ordre de remise en état.

Afin d'anticiper les besoins futurs des Lausannoises et Lausannois, la direction LEA, par son Service d'organisation et d'informatique, a créé le comité INNOV afin d'initier la transformation digitale de la Ville. Elle a également poursuivi ses efforts pour renforcer la sécurité du système d'information par l'adoption d'un règlement informatique de la Ville. La mission de support aux différents services de l'administration s'est encore renforcée. Le Service pilote les démarches pour le renouvellement des différents systèmes d'information. Deux grands projets essentiels pour la bonne marche de la Ville sont en voie d'implémentation : SIF 2020 pour le Service des finances et GIMMO pour le Service du logement et des gérances. Plusieurs schémas directeurs de services ont été établis ; ils sont destinés à poser une vision stratégique et à planifier les évolutions informatiques nécessaires à l'administration communale. La cyberadministration est en marche : prémisses de guichet universel et projet emblématique au Contrôle des habitants.

DÉCISIONS SOUMISES PAR LA DIRECTION EN 2019 ET ADOPTÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Année	2019
Affaires courantes	108
Adjudications et mandats	176
Permis d'abattage/élagage	369
Total	653

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET CADASTRE (SGLEA-C)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SGLEA-C est constitué des sept unités suivantes :

- administration
- comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- droit foncier et géomatique
- projet Pôle Gare
- unité développement durable et plateforme participation
- unité environnement

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la direction, du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, des références territoriales et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations souterraines, ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, les unités Pôle Gare, Développement durable et Plateforme participation, ainsi qu'Environnement, ayant des prestations complémentaires et largement transversales au sein de la Commune de Lausanne, complètent les prestations du service fortement axées sur la coordination et le territoire communal.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires entre les unités du service. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement, et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaboratrices et collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la direction que dans le service. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise axée sur le territoire, joue un rôle fédérateur au sein de la direction car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient et constant dans le temps.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGLEA-C	9.60	8.90	9.10	8.50
Comptabilité Dir. LEA	7.50	7.50	7.50	7.50
Droit foncier et géomatique	22.80	21.65	22.70	22.05
Environnement	1.70	1.70	1.70	1.80
Goéland et guichets cartogr.	8.50	8.50	8.50	8.50
Plateforme participation	1.00	0.80	1.00	0.80
Projet Pôle Gare	2.40	2.30	2.40	2.10
Unité développement durable	2.80	2.80	2.80	2.80
Total service	56.30	54.15	55.70	54.05

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	-0.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration SGLEA-C	10	8.90	10	8.50
Comptabilité Dir. LEA	9	7.50	9	7.50
Droit foncier et géomatique	24	21.65	24	22.05
Environnement	2	1.70	2	1.80
Goéland et guichets cartogr.	9	8.50	9	8.50
Plateforme participation	1	0.80	1	0.80
Projet Pôle Gare	3	2.30	3	2.10
Unité développement durable	3	2.80	3	2.80
Total service	61	54.15	61	54.05

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Droit foncier et géomatique	4	3
Total service	4	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	5	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la direction (gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers; ainsi elle est en charge de la coordination administrative interne et externe à la direction.

Un objectif constant de cette unité est sur l'amélioration, l'optimisation et la simplification des procédures administratives.

Séances des chef·fe·s de service

Le service a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 20 séances tenues en 2019 (17 en 2018).

Ressources humaines (RH)

La responsable RH de direction (RRHD) a assuré plusieurs missions en parallèle jusqu'au 1^{er} septembre 2019: d'une part la gestion des ressources humaines pour les services Secrétariat général et cadastre (SGLEA-C) et architecture (ARCH) et d'autre part, la coordination et le soutien RH avec les autres services de la direction. Dès le 1^{er} septembre 2019, une cellule RH-LEA a été créée au sein de SGLEA-C, sous la responsabilité de la RRHD, et une nouvelle responsable RH de services a été engagée à 60% pour reprendre la gestion des ressources humaines de SGLEA-C et de ARCH et permettre ainsi de recentrer les missions de la RRHD sur la direction LEA, les relations avec le Service du personnel et les autres directions.

En dehors de la gestion courante du personnel, la RRHD et la nouvelle RH ont contribué notamment aux résultats suivants:

- plusieurs recrutements pour ARCH et SGLEA-C dont un urbaniste espaces publics et une chargée de projet afin de renforcer et de finaliser l'équipe de l'unité du projet Pôle Gare;
- soutien des cadres dans la gestion de leurs divisions organisationnelles et les changements y relatifs;
- révision en cours de toutes les descriptions de poste des architectes chef·fe·s de projet et des dessinateur·trice·s de ARCH avec pour objectif, une réévaluation de leur collocation dans le système de rémunération;
- accompagnement et gestion des dossiers RH sensibles dont des licenciements, des mises en demeures ou des recharges.

Dans ses tâches de coordination et de soutien RH de la direction LEA, en lien direct avec sa directrice, la RRHD a contribué aux résultats suivants:

- participation et gestion active des ressources humaines du Service du logement et des gérances (SLG), suite à l'absence longue durée pour maladie de la cheffe de service et du responsable RH, avec l'engagement d'un chef de service ad interim et le pilotage des RH;
- accompagnement dans la réorganisation du SLG;
- gestion des ressources humaines ad interim du Service des parcs et domaines (SPADOM) suite à la démission de la responsable RH et en vue de l'engagement d'une nouvelle RH au 1^{er} décembre 2019;
- participation active à différents groupes de travail pilotés par le Service du personnel sur la réorganisation du réseau RH Ville, sur les thématiques de l'égalité et du harcèlement au travail;
- animation d'un réseau RH de direction en coordonnant les responsables RH des services, avec des rencontres mensuelles;
- reprise de plusieurs missions RH autrefois assumées par le Service du personnel comme, par exemple la gestion des certificats de travail pour la direction LEA et les fixations de salaire des nouveaux·elles engagé·e·s;
- soutien et suivi des RH des services dans leurs affaires courantes de gestion du personnel, systématiquement sur les dossiers sensibles.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Principales tâches :

- établissement, pour l'ensemble de la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes;
- passation des écritures et enregistrement des factures dans différents logiciels comptables, ceci dans le respect des règles administratives et de leur évolution;
- établissement des décomptes TVA;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction;
- gestion financière et comptable du Fonds du développement durable et du suivi financier dans l'application Goéland.

En 2019, la comptabilité de direction a également :

- poursuivi le développement d'outils permettant d'améliorer le suivi du contrôle budgétaire (fonctionnement et investissement);
- soutenu de manière significative les services de la direction dans la rédaction de la partie financière des différents préavis et des notes à la Municipalité;
- participé au suivi financier et comptable du projet Naturopolis;
- participé à différents ateliers de travail en vue du remplacement de différents logiciels comptables;
- collaboré activement à la mise en place d'un logiciel spécifique pour la gestion et la vente des vins de Lausanne;
- organisé des séances de formation aux unités comptables des services de la direction.

GOÉLAND, GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Goéland est une solution web largement utilisée au sein de l'administration communale, qui peut être employée par n'importe quel collaborateur·trice communal·e sans coût de licence. Elle est intégralement développée au sein du service, qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'Extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques externe et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information administrative et géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence libre telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2019, plus de 2'300 employé·e·s de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2019, 302'795 affaires (277'111 en 2018) sont traitées par plus de 45 services communaux, qui ont collaboré pour plus de 1'428'057 prises de positions documentées (1'295'956 en 2018). Fin 2019, 1'477'365 documents électroniques sont indexés dans Goéland (1'345'219 en 2018). Ces documents ont été consultés en ligne 8'953'352 fois. L'atelier de numérisation a digitalisé et indexé 10'402 courriers en 2019 contenant 26'231 documents. De plus, 3'629 acteurs ont été créés en base de données.

Les réalisations marquantes de cette unité pour 2019 sont les suivantes :

- développement et mise en production d'une solution Open Source modulable de guichet cartographique dédiée aux mobiles, accessible au public (SmartMap);
- réalisation et mise en production d'un guichet cartographique technique spécialisé pour le Service de la propreté urbaine (basé sur les solutions Open Source QGIS serveur & LIZMAP);
- mise à jour de l'interface pour les utilisateur·trice·s de gestion des toitures végétalisées et assistance au SPADOM pour l'importation des données;
- mise à jour et amélioration de l'interface de gestion des arbres lausannois pour le SPADOM;
- développement de composants web frontend UI avec les bibliothèques Open Source Vue.js & Vuetify pour la gestion des utilisateurs Goéland;
- développement de 11 nouveaux types d'affaires Goéland, dont cinq complexes;

- mise en production de la plateforme de coordination des chantiers pour les partenaires externes tels que le SDOL et Swisscom ;
- mise à jour et amélioration de l'interface de gestion des documents dans Goéland avec l'ajout du glisser-déposer pour l'indexation de documents ;
- développement et mise en production de la validation électronique pour les affaires facturation interne afin d'honorer une demande du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne ;
- mise à jour de la gestion des acteurs de type Club Sportif afin de permettre la gestion des subventions ;
- migration du serveur physique principal de base de données Goéland SqlServer et migration du système d'exploitation ;
- changement du cadre de référence MN03-MN95 (système de coordonnées suisse) des données de la mensuration cadastrale. Mise à disposition des géodonnées dans l'ancien système (MN03) et dans le nouveau système de coordonnées (MN95) à tous les utilisateur·rice·s internes. Il s'agit là du premier jalon vers le changement de système de coordonnées de toutes les géodonnées de la Ville ;
- migration des données du réseau d'assainissement et mise en production de QWASTE : solution SIG métier développée en interne basée sur des solutions Open Source QGIS (côté client) et POSTGIS (côté serveur) ;
- début de la migration des données du réseau de GAZ et mise en production de QGAZ : solution SIG métier développée en interne basée sur des solutions Open Source QGIS (côté client) et POSTGIS (côté serveur) ;
- réalisation et mise en ligne de quatre guichets cartographiques techniques pour la consultation des données des réseaux souterrains au bureau et sur le terrain via des tablettes mobiles (eau potable, eaux usées, gaz et cadastre des conduites), basés sur les solutions Open Source PostgreSQL/PostGIS, QGIS serveur & LIZMAP) ;
- mise en production de l'application EXTRACT pour automatiser l'extraction de données géographiques numériques sur Lausanne pour répondre aux commandes en ligne de client·e·s internes et externes passées au travers de la plateforme ASIT-VD. Ce développement a été mutualisé avec d'autres partenaires communaux du Canton. La configuration des extractions est terminée pour les données LIDAR 2012 et est en cours pour les données des réseaux souterrains.

DROIT FONCIER ET GÉOMATIQUE

Le SGLEA-C a participé à plusieurs démarches foncières liées aux parcelles et infrastructures communales, permettant généralement de trouver des solutions à l'amiable. Ces interventions concernent, notamment, les dossiers suivants :

- Léman 2030 – finalisation du dispositif conventionnel présenté dans le préavis N°2019/51 relatif à la situation du développement des projets dans le périmètre Pôle Gare et au financement de la part communale à l'infrastructure multimodale de la place de la Gare dans le contexte du projet CFF de l'agrandissement de la gare de Lausanne du programme Léman 2030 ;
- Village de l'innovation de l'Ecole Hôtelière de Lausanne – finalisation du dispositif conventionnel en vue de la réalisation d'un centre de compétence dans les métiers de l'hospitalité en Europe ;
- Malley-Gazomètre – poursuite des négociations et études complémentaires de pollution pour permettre à terme le développement du site ;
- développement des métros m2 et m3 – poursuite de l'élaboration des conventions cadres et de détails traitant les aspects fonciers du développement des métros m2 et m3 sur le tronçon Boulevard de Grancy – Place de l'Europe, respectivement sur l'ensemble de la ligne ;
- quartier de la Rasude – finalisation du dispositif conventionnel accompagnant le futur plan de quartier de la Rasude, en coordination avec le projet Léman 2030.

De plus, le service assure le suivi d'une centaine de conventions signées en relation avec des projets en cours de réalisation.

Permis de construire, contrôles des constructions et des mutations foncières, le traitement des mentions de droit public au Registre foncier

Le service analyse toutes les demandes d'autorisation de construire, de rénover et de démolir principalement pour les différents aspects géométriques, de propriété et de droit foncier (servitudes et autres).

Conformément à la loi et au règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC), le service contrôle l'implantation planimétrique et altimétrique des constructions autorisées et valide l'ensemble des mutations foncières sur la commune de Lausanne, de manière à ce qu'elles ne provoquent pas de dérogations au Plan général d'affectation (PGA) et aux différents plans d'affectation cantonaux et communaux.

De plus, le service traite les différentes mentions de droit public au Registre foncier pour la Commune de Lausanne.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateur·trice·s, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (article 950 du Code civil suisse), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire.

Le territoire de la commune comporte actuellement deux types de mensurations cadastrales, à savoir 250 hectares (ha) de mensuration semi-numérique numérisée, et 3'930 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le service est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha), qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la commune de Lausanne. Cette opération s'est poursuivie en 2019

avec les dernières modifications techniques. La mise à l'enquête publique de cette importante zone se fera en 2020, ainsi que les dernières opérations administratives, en collaboration avec l'Office cantonal de l'information sur le territoire et le Registre foncier.

Finalement, depuis 2015, le service est chargé par le Canton de vérifier la mise à jour permanente des constructions dans la mensuration officielle et au Registre foncier. En effet, de nombreuses informations sont rattachées aux bâtiments en termes d'informations, de prestations communales et de taxation (estimations fiscales), et il y a lieu que les constructions soient mises à jour sans tarder dans les différentes bases de données.

Mensuration technique

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés de détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers, modèles altimétriques de terrain et de surface, détermination de cubature, etc. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- suivi du chantier de la STEP de Vidy (contrôles de stabilité, implantations d'ouvrage, contrôles d'exécution) ;
- suivi photogrammétrique par drone du chantier du stade de la Tuilière, ainsi que divers contrôles de stabilité, implantations et relevés ;
- mesures de déformation du tunnel Tridel et des galeries techniques adjacentes ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages et bâtiments communaux ayant une instabilité connue.

Le service dispose aussi d'un scanner laser permettant de modéliser en 3D les ouvrages les plus complexes. Cette technologie est utilisée afin de contrôler la stabilité de certains ouvrages ou pour les modéliser à des fins de documentation (plan d'ouvrage, contrôle d'exécution). Il permet aussi, en appui au Service de l'eau, de déterminer des volumes de sédiments dans le lit de certaines rivières, notamment derrière la retenue d'eau de la Louve situé à la Borde.

Le service dispose également de deux drones photogrammétriques permettant de réaliser des orthophotos ainsi que des modèles numériques de terrain sur de grandes étendues. Ces drones ont permis le suivi de l'évolution de certains chantiers, par exemple l'écoquartier des Plaines-du-Loup, le centre sportif de la Tuilière, le stade de la Tuilière et la construction de la nouvelle STEP à Vidy.

Cadastre des conduites

Dans le cadre du suivi des chantiers et à la demande des services gestionnaires, l'Unité cadastre souterrain relève en fouille ouverte toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la Commune et des opérateurs de télécommunications sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales, ainsi que sur les parcelles privées. Depuis 2019, ces relevés s'étendent aussi sur les communes d'Epalinges, Renens et Prilly.

A ce titre, ce sont 3'550 interventions des équipes de terrain (3'120 en 2018) qui ont permis de déterminer 29'900 points en planimétrie et en altimétrie (29'700 en 2018). Ces relevés ont fait l'objet d'une mise à jour dans un délai inférieur à une semaine.

De manière identique à ce qui a été réalisé pour le réseau d'assainissement, le service est proche de l'achèvement de la numérisation dans le référentiel national des conduites d'eau d'alimentation du Service de l'eau (commune de Lausanne et communes environnantes). Ainsi, en 2019, 616 plans ont été numérisés (612 en 2018). Il reste encore 42 plans en attente de compléments sur les communes extérieures. Au total, ce sont 2'979 plans qui ont été numérisés dans le cadre de ce mandat.

En fin d'année, le service a aussi initialisé la numérisation des plans graphiques du réseau du gaz. Il s'agit de 88 plans qui ont été numérisés cette année, soit le 3% des 3'276 qui seront numérisés ces trois à quatre prochaines années.

De plus, le service travaille en continu à l'amélioration des bases de données du Service de l'eau.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations, des nouveaux plans d'affectation et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, AutoCad, QGIS et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux particuliers et aux bureaux d'ingénieur·e·s, d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes menant des études ou des projets sur le territoire de la Commune. L'EPFL, l'UNIL ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

UNITÉ PÔLE GARE

L'année 2019 a notamment été consacrée à la rédaction, puis l'adoption par la Municipalité, du préavis N°2019/51 (« Situation du développement des projets dans le périmètre Pôle Gare – Financement de la part communale à l'infrastructure multimodale de la place de la Gare dans le contexte du projet CFF de l'agrandissement de la gare de Lausanne du programme "Léman 2030" »), à l'élaboration du dossier de l'examen préalable du projet de la place de la Gare et à sa présentation aux parties prenantes ainsi qu'à la mise à l'enquête du projet des espaces publics du quartier des Fleurettes.

Cette année a aussi été l'occasion de collaborer avec les CFF pour faire évoluer le projet de la Gare, notamment de son front sud et sur l'intégration d'escaliers mécaniques dans le système gare, en collaboration avec le Canton afin d'optimiser les espaces publics de Plateforme 10 et avec la Société de valorisation de la Rasude, dans le cadre de l'élaboration du plan d'affectation. L'Unité Pôle Gare a poursuivi l'étude sur le stationnement sur l'ensemble du périmètre Pôle Gare cofinancée par le Canton, les CFF et la SVRasude et mis sur pied un groupe d'accompagnement des chantiers avec les mêmes partenaires.

Organisation de projet

Passant graduellement de la phase de planification à celle de réalisation, les besoins des ressources affectées au projet ont été optimisés. Un chef de projet responsable des espaces publics et de l'animation des chantiers ainsi qu'une chargée de projet responsable de l'administration et de l'appui à l'animation des chantiers ont été désignés en cours d'année.

Afin de suivre l'évolution du projet, la Commission n° 49 du Conseil communal s'est réunie deux fois et la Délégation municipale Pôle Gare quatre fois.

Coordination avec le projet Léman 2030

Des échanges d'information sur l'avancement général et sur le reporting global et financier du projet ont eu lieu. Des discussions nourries sur le projet de la gare et les projets connexes ont permis à chacun des acteur·trice·s d'être informé·e·s. Le comité de pilotage Léman 2030 s'est réuni trois fois et le comité de direction six fois. Ceci a été l'occasion de construire une vision globale des différents projets conduits sur le périmètre du Pôle Gare, de discuter plus largement des projets et d'échanger sur les situations propres à chaque maître d'ouvrage que sont les CFF, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, et ce en collaboration étroite avec l'Office fédéral des transports.

Le suivi des demandes d'information des riverain·e·s par Léman 2030, en étroite collaboration avec Pôle Gare, a permis de répondre dans des délais courts aux différentes requêtes.

Décision d'approbation des plans par l'Office fédéral des transports et communication

Munis d'une autorisation de construire en juillet 2019 pour le projet de l'agrandissement de la gare, en septembre, les CFF ont organisé une conférence de presse à laquelle a participé la Ville de Lausanne, ainsi qu'une exposition, en collaboration avec Pôle Gare, située dans le hall de la gare. Pendant une semaine, la maquette de l'interface multimodale de la place de la Gare et des animations interactives ont permis aux visiteur·euse·s de prendre connaissance du projet et de poser des questions aux collaborateur·trice·s des CFF et à celles et ceux de Pôle Gare.

Préavis N°2019/51 pour le financement de la part communale à l'interface multimodale de la place de la Gare

Dans la foulée de la ratification des conventions par les partenaires permettant la réalisation de l'interface multimodale de la place de la Gare, le préavis pour le financement de la part communale à l'infrastructure multimodale de la place de la Gare dans le contexte du projet CFF de l'agrandissement de la Gare de Lausanne du programme Léman 2030 a été adopté par la Municipalité le 5 décembre 2019.

Escaliers mécaniques

Le projet d'agrandissement de la gare de Lausanne, soumis à l'enquête publique en 2015, était muni d'escaliers fixes sur l'ensemble du système gare. A la demande de la Ville de Lausanne, les CFF ont étudié la faisabilité d'intégrer des escaliers mécaniques à la montée ou à la descente disposés sur les parcours piétons entre les transports publics (trains, bus) et sur les axes nord – sud des passages inférieurs de la gare. L'implémentation des escaliers mécaniques a été validée par les partenaires du projet.

Coordination avec le projet SVRasude

En collaboration avec le Service d'urbanisme, la rédaction du plan d'affectation de la Rasude s'est poursuivie, ainsi que les négociations concernant la convention d'équipement du quartier. Une étude de faisabilité concernant le tracé de la Voie verte au travers du futur quartier a été menée.

Coordination avec Plateforme 10

L'inauguration du Musée cantonal des beaux-arts et l'ouverture des espaces publics attenants ont eu lieu le 5 octobre 2019. Le Canton poursuit le développement de Plateforme 10, en collaboration avec la Ville de Lausanne, pour ce qui est de la rampe de mobilité douce et l'arborisation des espaces publics.

Projet de la place de la Gare

Le projet d'aménagement de la place de la Gare a poursuivi son développement en partenariat étroit avec les CFF. Le projet a été soumis à l'examen préalable auprès du Canton en juillet puis a été présenté aux parties prenantes au mois d'août. Munie des questionnements sur la place dédiée au transport individuel motorisé émis à cette occasion, la Municipalité a décidé de poursuivre l'optimisation de la partie mobilité du projet dans la zone de circulation qui lui est dédiée au nord de la place. L'objectif étant de développer un espace partagé de mobilités.

Projet d'aménagement des espaces publics sous-gare

En collaboration étroite avec les CFF, Pôle Gare a contribué aux évolutions du front sud, notamment sur l'entrée de la gare sur la future place des Saugettes, au niveau de la rue du Simplon et du chemin des Epinettes. L'objectif est de développer

une façade et une entrée de gare au sud qui soient en cohérence avec le projet d'espace public sous la responsabilité de la Ville de Lausanne.

Etude conjointe sur le stationnement dans le périmètre Pôle Gare

Une étude, commandée par les CFF, le Canton de Vaud, la SVRasude et la Ville de Lausanne, fournit des réponses sur la planification spatiale et quantitative des différents besoins en termes de stationnement pour tous les modes liés (le stationnement des vélos, des deux-roues motorisés, des véhicules privés et des cars, de la dépose minute et des taxis) au périmètre Pôle Gare. Les propositions émanant du rapport sont en cours de validation auprès des partenaires. Elles seront les lignes directrices pour planifier et aménager les fonctions essentielles en termes notamment d'emplacement et de dimensionnement dans les différents projets en cours de développement.

Projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes

Suite à une présentation publique le 1^{er} avril, le projet a été mis à l'enquête du 1^{er} novembre au 2 décembre. Pôle Gare a initié le traitement des 23 oppositions déposées.

Accompagnement des chantiers

Depuis le début du projet d'agrandissement de la Gare de Lausanne, la Ville a été attentive au maintien de la qualité de vie dans le périmètre Pôle Gare. Elle a notamment demandé, dans le cadre des différentes oppositions et conventions de levée d'opposition correspondantes, l'engagement formel des CFF sur différents points tels que la limitation des nuisances des chantiers et l'information à la population. En effet, la période des chantiers d'agrandissement de la gare de Lausanne s'étalera sur plus de huit ans selon le planning prévisionnel des CFF. Ils auront donc un impact conséquent sur la population lausannoise, les riverain·e·s, les usager·ère·s et les commerçant·e·s et vont induire des modifications d'usage des espaces publics et de comportements en matière de mobilité, éléments qui nécessiteront des mesures correctives et susciteront diverses réclamations au cours des travaux.

C'est dans ce cadre que Pôle Gare a mis sur pied, en collaboration avec les CFF, la SVRasude et le Canton de Vaud, un groupe d'accompagnement des chantiers ayant pour objectif de minimiser leurs nuisances et de maintenir l'attractivité des différents quartiers touchés. Les synergies en termes de ressources (financières, humaines, savoir-faire, etc.) et la volonté d'agir ensemble selon des objectifs partagés, doivent permettre d'assurer un accompagnement des différents chantiers en mettant sur pieds des actions communes. Cette organisation devra monter en puissance en 2020.

UNITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE (UDD)

Les principales missions de l'Unité développement durable sont :

- le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie développement durable de la Ville ;
- la conception et le pilotage de projets de durabilité, en lien avec les objectifs du programme de législature ;
- le conseil, l'appui et la formation auprès des services de la Ville et de diverses parties prenantes externes (population, associations, entreprises) ;
- la gestion du Fonds communal pour le développement durable (Fdd).

Le travail de l'Udd se concentre sur les axes prioritaires définis pour la législature, à savoir : stratégie développement durable Ville 2015–2019, politique alimentaire, promotion de la santé, production et consommation responsables, changements climatiques, administration durable, convivialité et espace public, ainsi qu'une économie responsable.

Politique alimentaire Ville

La politique alimentaire menée par l'Udd est également réalisée avec de nombreux partenaires internes et externes.

Restauration collective durable

Le Plan restauration collective durable (RCD), conjointement mené avec la direction Enfance, jeunesse et quartiers, est issu de l'adoption du rapport-préavis N°2014/36 (*« Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale »*). Durant l'année 2019, les actions suivantes ont été menées :

- audit de 34 cuisines sur la performance d'achats de proximité et labellisés ;
- audit de la qualité nutritionnelle ;
- actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- communication du plan RCD : Fédération des hôpitaux Vaudois, Ville de Zürich, Paris, Besançon, etc.

En parallèle, le préavis RCD 2 est en cours d'élaboration, comprenant l'analyse des résultats et enseignements issus du RCD et la poursuite de la politique alimentaire durable Ville avec l'amélioration continue des objectifs de durabilité à atteindre durant la période de 2020 à 2022.

Journée nationale de l'alimentation durable

La journée nationale de l'alimentation durable a été co-créée en partenariat avec l'Union des villes suisses, les Villes de Zurich et de Bâle. Le 5 novembre 2019, cette journée destinée aux collectivités publiques a réuni environ 80 entités, afin de travailler sur les objectifs prioritaires, les outils et les possibles synergies. Le succès rencontré lors de cette manifestation nationale permet, sous l'égide de l'Union des villes suisses, de mettre sur pied un groupe national de travail sur ladite thématique pour 2020.

Save food

Dans le cadre de la campagne nationale Save food visant la réduction du gaspillage alimentaire, l'Udd, en partenariat avec GastroLausanne, le Canton de Vaud, l'Ecole Hôtelière de Lausanne, la Fédération romande des consommateurs et la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets, a élaboré un plan d'actions pour la restauration et les consommateur·trice·s, pour l'ensemble des structures cuisines de la Ville de Lausanne, ainsi que des synergies d'événements avec les maisons de quartier. Ce programme d'action est prévu pour être déployé de 2020 à 2022.

APEMS bon goût

L'action vise des collations durables pour plus de 2'500 petits déjeuners et 4'900 goûters hebdomadaires dans les 24 structures d'accueil périscolaires lausannoises, en partenariat avec Prométerre/Terre Vaudoise. Le bilan 2019 s'inscrit dans la continuité des résultats très positifs enregistrés depuis le lancement de l'initiative. La viabilité économique de l'action permet également de poursuivre la convention de travail établie avec Terre Vaudoise.

Durant l'année 2019, un travail d'élargissement de l'initiative au Service des écoles primaires et secondaires pour les devoirs accompagnés a été amorcé en vue d'intégrer cette prestation à la rentrée scolaire 2020-2021.

Apéritifs et réceptions durables au sein de l'administration

L'initiative concerne, entre autres objectifs, la valorisation des produits du terroir, des commerces et des prestations de proximité. Une évolution et une mise à jour des outils liés à l'action ont été effectuées, ainsi qu'une mesure de communication à l'intention des services. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux sont passés à l'usage de la vaisselle réutilisable pour leurs manifestations.

Développement de filières d'approvisionnement de proximité et du bio

L'Udd et le Service des parcs et domaines collaborent étroitement afin d'intégrer dans l'approvisionnement RCD la politique agricole urbaine de la Ville, adoptée dans le préavis N°2018/09 (« *Politique agricole urbaine, des balcons aux champs* »). La Municipalité y a défini un axe de travail spécifique pour répondre à cette problématique, en consolidant le développement du RCD par l'émergence des filières de proximité et/ou biologiques. Dans ce cadre, et parmi d'autres exemples, la Ville s'est engagée à soutenir activement le lait équitable lancé en octobre 2019. Il s'agit en effet de soutenir, tant en termes d'études de faisabilité que de contributions aux investissements, les projets visant à développer cette offre, valorisant ainsi les produits issus des fermiers et locataires de la Ville mais aussi des producteur·trice·s de la région.

Promotion de la santé

Afin de coordonner davantage son action en matière de promotion de la santé et d'en améliorer l'accès auprès des publics vulnérables, la Ville souhaite proposer des outils efficaces à la population pour qu'elle puisse améliorer et prendre en charge sa santé et son bien-être physique et psychique. Pour y parvenir efficacement, elle a décidé de mettre en œuvre une politique publique communale de promotion de la santé.

Afin de s'assurer de la pertinence de la démarche, la Ville s'appuie sur deux références principales :

- le label Commune en santé pour le diagnostic terrain : ce dernier a été finalisé et transmis à l'équipe de labellisation en février 2018. Il compte plus de 200 mesures en faveur de la santé. Le processus de labellisation géré par Unisanté est en cours et devrait aboutir dans le courant du premier semestre 2020 ;
- le concept Ville-Santé de l'OMS pour les éléments stratégiques : en novembre 2018, un mandat a été attribué à un spécialiste du domaine afin d'accompagner la Ville dans ces processus et de garantir les démarches méthodologiques et la qualité. Le mandat a permis d'établir une revue des enjeux sanitaires pour Lausanne et d'analyser le dispositif communal actuel. Le bilan préliminaire semble plutôt positif et indique une couverture assez large des enjeux dans l'action communale et partant de bases solides pour la future stratégie de promotion de la santé à développer.

Les résultats des deux démarches combinées permettront d'obtenir une analyse complète de l'action communale et de définir les priorités de la stratégie de promotion de la santé.

Perturbateurs endocriniens

La Ville de Lausanne, en partenariat avec comment-dire.ch et ToxicFree Suisse, a développé un programme de sensibilisation et d'actions spécifiques destiné aux collaboratrices et collaborateurs des centres de vie infantine (CVE), qui vise à limiter la présence des perturbateurs endocriniens. Applicable sur base volontaire, il se veut pragmatique et ancré dans le quotidien des CVE grâce à des recommandations concrètes.

Il se décline en trois volets :

- un guide qui contextualise la problématique des perturbateurs endocriniens (localisation, effets, réglementation, etc.) et fournit des recommandations détaillées à appliquer en présence des enfants et lors des achats et des conseils clé en main visant à faciliter le dialogue avec les parents ;
- un set de six affiches récapitulant in situ les principales recommandations du guide en fonction des différents espaces d'activités des CVE, comme la salle de jeux, la cuisine ou encore la salle de repos ;
- des ateliers de réalisation de produits d'hygiène naturels afin d'aborder de manière ludique la thématique et d'initier la démarche.

Lancé en octobre 2019, le programme a reçu un accueil très positif.

Production et consommation responsables

Trois thématiques composent cet axe : les achats durables dans l'administration, les manifestations et la consommation responsable.

lausanne-réutilise.ch

Dans la prolongation de lausanne-répare.ch et en collaboration avec le partenaire de projet, la Fédération romande des consommateurs, la plateforme lausanne-réutilise.ch a été publiquement lancée en avril 2019. Les deux outils visent la consommation responsable et les commerces promouvant l'économie de ressources.

RestoBox Lausanne – Emporter futé

En contribution aux problématiques liées aux plastiques à usage unique, et en partenariat avec GastroLausanne, le projet porte sur le périmètre des contenants réutilisables pour la restauration rapide et à l'emporter, en vue de la réduction de la vaisselle jetable à usage unique sur le domaine public lausannois. L'objectif central est de développer de nouvelles pratiques accompagnant la restauration rapide et l'offre alimentaire à l'emporter en introduisant de manière systématique le recours à la vaisselle réutilisable. Le lancement public de l'initiative RestoBox Lausanne est prévu le 26 février 2020. Ce projet vise à :

- contribuer aux objectifs mondiaux du développement durable 2030, notamment aux objectifs n° 12 Consommation et production durables, n° 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, n° 9 Industrie, innovation et infrastructure et n° 11 Villes et communautés durables ;
- préserver les ressources naturelles et le climat en limitant significativement l'utilisation de matériaux et d'énergie pour des objets jetables à usage unique ;
- réduire de manière significative la production de déchets et le littering liés aux emballages jetables à usage unique et les coûts y afférant ;
- favoriser des contenants réutilisables exempts de particules nocives pour la santé ;
- susciter une priorité de bonne pratique chez les professionnel·le·s de la restauration rapide, afin qu'ils soient partie prenante de la solution et non des problèmes, en leur proposant un dispositif prêt-à-l'emploi et économique ;
- sensibiliser les consommateur·trice·s quotidien·ne·s à une adaptation de leur comportement en faveur de la nature, du climat, des économies et de la santé ;
- définir une stratégie de soutien et de communication aux acteur·trice·s concerné·e·s, en s'appuyant sur des outils ayant déjà fait leurs preuves dans d'autres villes et institutions.

Achats durables dans l'administration

L'intégration des critères de durabilité se poursuit dans les appels d'offres pilotés par les groupes de travail du Service achat et logistique Ville, du Service d'architecture et du Service des routes et de la mobilité.

Des critères tels que l'adéquation ou le caractère durable de l'offre doivent aussi être pris en compte pour l'adjudication. La révision des bases juridiques du droit des marchés publics introduit ainsi un changement de paradigme dans le sens d'un accroissement de la concurrence pour la qualité.

Les appels d'offres des villes et des communes doivent s'aligner sur l'accord intercantonal sur les marchés publics approuvé en novembre 2019. Celui-ci comporte des nouveautés importantes et, aspect non négligeable, une harmonisation avec le droit fédéral.

Par ailleurs, un travail spécifique sur les achats en matière de produits de nettoyage et dans le domaine de la petite enfance est en cours afin d'intégrer les recommandations du programme sur les perturbateurs endocriniens.

Manifestations

- Promotion des bonnes pratiques par le guide pour les manifestations responsables, KITmanif, développé en collaboration avec le Canton. Cette plateforme a été inaugurée en février. Depuis lors, les statistiques de fréquentation ont montré un vif intérêt des utilisateur·trice·s, puisque le site a enregistré plus de 15'000 visites en 2019, et la création d'une centaine de KIT. Un travail avec deux manifestations ambassadrices lausannoises a été amorcé pour la période 2020-2021, afin de renforcer la promotion de la plateforme et de bénéficier d'expériences concrètes d'utilisation ;
- conseils et accompagnement de manifestations par l'Udd, destinés aux organisateur·trice·s d'événements culturels et sportifs, parmi lesquels :
 - les Jeux Olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ 2020) ;
 - les manifestations organisées par le Service des Sports (20KM de Lausanne, Journée lausannoise du vélo) ;
 - la 5^e édition des Marchés aux jouets pour et par les enfants, dédiée aux familles. Plus de 600 personnes ont été accueillies avec succès autour des enjeux de la consommation durable et solidaire. L'arbre aux papillons, une activité particulière a été organisée à l'occasion de cette édition anniversaire.

Naturopolis (projet Interreg France-Suisse)

Naturopolis est un projet de collaboration et d'échanges entre la Ville de Lausanne et celle d'Annecy qui se déroule sur quatre ans (2018-2022). Il a pour objectif la valorisation des espaces naturels en milieux urbains similaires entre les deux villes à travers l'art et la culture. Les thématiques de l'agriculture urbaine et de la nature en ville font partie intégrante du projet.

En 2019, le programme Naturopolis a été présenté au public au printemps et comprenait, notamment, les œuvres des manifestations Lausanne Jardins et Annecy Paysages. À Lausanne, d'autres activités ont complété le programme comme des journées de sensibilisation, des visites à la ferme ainsi que des repas partagés.

Convivialité et espace public : politique publique des édicules

De manière générale, la saison 2019 peut être qualifiée de bonne pour les édicules. La mise en œuvre de la politique des édicules s'est poursuivie avec la réaffectation ou le renouvellement d'exploitation de plusieurs édicules :

- la réouverture de l'édicule de Chailly par Mme Malou Zryd et ses glaces du Labo Gelateria, en avril ;
- la réaffectation de l'édicule de la Promenade-du-Bois-de-Beaulieu en kiosque-vente à l'emporter, sous l enseigne Le Café perché de Mme Delphine Veillon et M. Johans Valdivia, inauguré en septembre ;
- la reprise de la Cabane des cygnes près des Pyramides de Vidy, rebaptisée Le casse-croûte de Vidy par M. André König, kiosque de vente à l'emporter inauguré en octobre ;
- la réaffectation, en partenariat avec la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. et la Société Coopérative Immobilière La Maison Ouvrière, de l'édicule des Falaises en lieu communautaire, avec la revalorisation des espaces alentours en potagers urbains et espaces de verdure, à destination de la future association des habitant·e·s des Falaises.

Par ailleurs, un appel à candidatures pour l'exploitation culturelle en 2020 de l'édicule de la Maladière a été conduit en partenariat avec le Service de la culture. Les résultats, ainsi que le projet retenu, seront annoncés au premier trimestre 2020.

Fonds communal pour le développement durable (Fdd)

Les activités relatives au Fdd sont : la réception et l'analyse des demandes, la préparation des quatre séances annuelles du comité de pilotage, les réponses aux porteur·euse·s de projets, le suivi des projets et des finances.

En 2019, 22 projets ont obtenu un soutien financier, contre 23 en 2018. Le Fdd a financé un montant de CHF 699'600.- pour l'ensemble des projets validés durant l'année. Ce montant ne tient pas compte des préavis adoptés par la Municipalité et le Conseil communal.

Divers

Depuis cinq ans, l'Udd collabore avec la Fondation Eben-Hézer Lausanne pour l'élaboration de l'événement annuel Tous Citoyens ! Ce mouvement est né à la Fondation en 2014, peu après la ratification par la Confédération de la Convention de l'Organisation des nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Ses actions visent à mettre en œuvre la CDPH afin de faire reconnaître les personnes en situation de handicap comme des citoyennes et citoyens à part entière en développant des projets qui renforcent leur participation sociale et politique.

Le 18 septembre 2019, la Fondation Eben-Hézer Lausanne a organisé la 5^e journée de la citoyenneté ayant pour thème l'égalité entre les femmes et les hommes. Afin de déjouer certains stéréotypes entre des métiers vus comme typiquement masculins ou typiquement féminins, un atelier interactif a été élaboré en collaboration entre l'Udd et la déléguée à l'égalité. Le thème de l'égalité homme-femme présentait une réflexion interactive de cinq métiers typiquement masculins ou féminins par une personne de l'autre sexe qui l'exerce à la Ville de Lausanne.

PLATEFORME PARTICIPATION DE LA VILLE DE LAUSANNE

De nombreuses démarches participatives ont été menées, ou sont en cours de réalisation, dans le cadre de projets de la Ville. Elles permettent d'intégrer les habitant·e·s, usager·ère·s et associations concernés par ces réalisations et leurs impacts, afin de valoriser leur expertise d'usage et de la croiser avec l'expertise professionnelle pluridisciplinaire dans une logique d'enrichissement mutuel.

La Plateforme participation pour les démarches lancées par la Ville, dont la coordination est assurée par une collaboratrice spécialisée dans ce domaine, a pour mission de :

- poser les bases d'une stratégie de la participation pour la Commune de Lausanne ;
- partager les expériences de démarches participatives déjà menées ;
- développer des méthodes participatives ;
- offrir aux différents services des outils et soutiens adaptés ;
- assurer la coordination des démarches participatives (de leur conception à leur mise en œuvre et évaluation) ;
- mutualiser les forces pour mener les démarches ;
- assurer une veille scientifique de la participation.

Les tâches de la coordinatrice de la Plateforme participation ont pu être assumées en partie celle-ci était en congé maternité d'avril à décembre 2019, sans remplacement du poste.

Participation pour les projets de la Ville

Culture et développement urbain

- Plaines-du-Loup : accompagnement stratégique, appui pour la conception du processus participatif et suivi des étapes de la démarche participative, participation à la commission participation, aide à la rédaction en cours du rapport-préavis en réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts (« *Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-loup* ») ;

- Riponne-Tunnel : accompagnement stratégique, appui pour la conception du processus participatif et suivi des étapes de la démarche participative, participation au groupe de travail, participation à des séances de coordination avec les mandataires participation, appui pour la vulgarisation du processus et la mobilisation de la population, ainsi que pour l'organisation du concours d'urbanisme ouvert à la population et la mise en place d'un groupe de suivi de la démarche et du projet ;
- Plan général d'affectation (PGA) : accompagnement stratégique du processus et conception des étapes de la démarche participative, participation à la conception d'une carte participative, appui pour l'accompagnement des mandataires participation.

Logement, environnement et architecture

- Animation des séances de la Plateforme participation afin de poser les bases d'une stratégie participation pour la Ville, partager les expériences des démarches menées et des difficultés rencontrées, partage des outils et des méthodes, mise en commun d'un listing de mandataires avec références et expériences réalisées, coordination des différentes démarches et mutualisation des moyens, rédaction d'une base de réflexion sur une politique de l'éphémère et des chantiers participatifs pour la Ville de Lausanne ;
- gestion du Kit Cubes (développé en collaboration avec l'Atelier OLGa, Label Vert, Emploi Lausanne et avec le soutien du Fdd) et des réservations (signature de la convention, remise des clés, état des lieux d'entrée et de sortie) – mise à disposition auprès des associations lausannoises et des services de la Ville afin d'expérimenter, de façon créative et participative, des usages souhaités dans l'espace public grâce à ces cubes en bois modulables pouvant être déplacés et transformés en aménagements éphémères (bancs, tables, bacs à plantes, jeux, gradins, boîte d'échange ou à idées, tableau noir, totem communication, etc.) ;
- gestion de l'inventaire du matériel existant à la Ville pour les démarches participatives et aménagements éphémères ;
- accompagnement de la réflexion autour de l'animation de chantiers et la participation pour l'unité Pôle Gare ;
- pour le Service des parcs et domaines, accompagnement à la conception de démarches participatives et suivi des étapes pour divers projets tels que le parc des Fiches, la plantation d'un verger dans le parc des Vignes d'Argent, interventions paysagères aux Faverges et à la Cassinette dans le cadre de Lausanne Jardins 2019, plantages dans divers quartiers, réaménagement des pieds d'immeubles, etc.

Enfance, jeunesse et quartiers

- Politique des quartiers : participation à la Délégation municipale pour la politique des quartiers, accompagnement du budget participatif et son développement futur ;
- participation au groupe de référence pour l'enfance.

Finances et mobilité

- accompagnement à la conception et concrétisation de démarches participatives (aménagement des rues Pré-du-Marché et du Clos-de-Bulle) pour le Service des routes et de la mobilité.

Participation pour les services

Suivi des résultats de la démarche participative interne réalisée avec tous les collaborateur·trice·s du Service d'architecture au sujet de l'intégration et de la qualité architecturale à Lausanne, afin d'alimenter la révision du PGA avec une vision commune et partagée au sein du service.

COMMUNICATION DE LA DIRECTION LEA

La cellule de communication au sein de la direction LEA définit les stratégies et les plans de communication des projets des différents services afin d'en assurer une visibilité optimale. Elle coordonne et soutient le déploiement des diverses actions de communication des services. La cellule est également en charge des relations avec les médias, organise des conférences de presse et gère les diverses sollicitations des journalistes. Elle rédige différents supports (argumentaires, communiqués de presse, éléments de discours, articles pour le journal communal, actualités municipales, etc.) et effectue des relectures pour le compte des services. Enfin, la cellule communication LEA assure le lien avec le Bureau de la communication et participe au réseau des responsables et chargé·e·s de communication des directions.

UNITÉ ENVIRONNEMENT (ENV)

L'Unité environnement (ENV), a pour objectif de créer un centre de compétences et un observatoire de l'environnement, en coordination et en complémentarité des services métiers communaux. Ses missions générales sont :

- contribuer à augmenter l'efficacité des études d'impact sur l'environnement et des évaluations environnementales stratégiques pour la planification du territoire ;
- mettre en place des indicateurs objectifs et pluridisciplinaires afin de suivre régulièrement et sur de longues périodes l'évolution environnementale et durable de la Commune ;
- définir des stratégies environnementales en étroite collaboration avec la Municipalité et les services spécialisés de la Ville ;
- contribuer, pour les aspects en relation directe ou indirecte avec l'environnement, à une politique globale de promotion de la santé par la Ville de Lausanne ;

- soutenir les services de l'administration et leur donner des outils d'aide à la décision dans les procédures en lien avec des problématiques environnementales et des aides financières possibles de la Confédération et du Canton ;
- assurer une information au public et une communication, avec l'appui du Bureau de la communication de la Ville de Lausanne, sur les actions en cours ou projetées.

L'année 2019 a donné lieu à différents projets spécifiques selon les domaines de compétence ci-après.

Planification territoriale

En lien avec le développement futur du quartier de Malley-Gazomètre, l'Unité environnement conduit les investigations techniques complémentaires nécessaires sur les sites pollués in situ afin de déterminer, notamment, les contraintes urbanistiques et/ou constructives pour les futurs projets immobiliers.

Dans une volonté de concrétiser la valorisation des ressources souterraines à l'échelle d'un quartier, ENV accompagne un mandat spécifique pour la prise en compte des enjeux liés aux ressources du sous-sol dans le cadre du plan d'affectation à l'avenue de Cour.

L'Unité ENV a participé en tant que spécialiste-conseil pour l'évaluation des 34 projets déposés dans le cadre de concours d'idées pour le secteur Riponne-Tunnel.

A l'échelle plus locale, ENV a analysé les notices ou rapports d'impact sur l'environnement en relation avec l'élaboration des plans d'affectation de la Rasade ou les demandes de permis de construire liées au PPA 1 des Plaines-du-Loup notamment. ENV a également poursuivi sa collaboration avec le Service de l'urbanisme, par exemple dans le cadre du projet de couverture des Boveresses, principalement pour les questions de protection contre le bruit.

De plus, l'Unité ENV fait partie de plusieurs instances du projet Pôle-Gare (Bureau, coordination des chantiers) et a pu suivre la mise en place des mesures environnementales dans les différents chantiers du projet.

Suivi de l'évolution environnementale

Dans le domaine de la protection de l'air, la mise à jour récente du site internet de la Ville de Lausanne permet de rendre accessible facilement les données sur les mesures de qualité de l'air à Lausanne, ainsi que d'informer la population sur les effets sur la santé de la pollution atmosphérique et sur les bonnes pratiques.

La station cantonale mobile de mesure de la qualité de l'air de la Direction générale de l'environnement a été posée durant l'année 2019 dans le quartier sous-gare, proche de la station Délices du métro m2 afin de renseigner l'état de l'air dans un quartier densément habité ; les valeurs mesurées sont rendues publiques également sur le site internet de la Ville de Lausanne.

Dans le cadre de la réponse au postulat de M. Vincent Rossi sur le monitoring environnemental de la ville, ENV a suivi l'étude mandatée à l'EPFL pour étudier la faisabilité d'un réseau de mesure à faible coût de paramètres environnementaux distribué sur le territoire communal. Les conclusions de l'étude seront présentées dans le rapport-préavis sur la qualité de l'air en cours de rédaction.

Stratégies environnementales

Dans le domaine de la protection contre le bruit, ENV a participé à la définition de la stratégie d'intervention communale pour l'assainissement du bruit routier pilotée par le Service des routes et de la mobilité, en particulier pour la mise en place de la réduction des vitesses à 30 km/h de nuit sur une grande partie du réseau routier lausannois. Cette mesure, efficace en termes de réduction des immissions sonores pour les riverain-e-s, est intégrée au processus d'assainissement du bruit routier de Lausanne. Dans ce cadre, ENV a participé à un projet pilote de l'Office fédéral de l'environnement pour la définition d'une méthode officielle. Les derniers rapports d'assainissement du bruit routier ont été finalisés par les mandataires spécialisés et transmis par l'Unité ENV pour validation au Canton. Elle a rassemblé dans une base de données l'ensemble des informations des 12 secteurs d'assainissement du bruit définis sur la commune dans le but de préparer la prochaine mise à l'enquête des demandes d'allègements validées par le Canton.

Concernant l'exploitation de l'aéroport, suite à la signature du protocole d'accord le 2 octobre 2018 entre l'Aéroport de la région Lausanne-Blécherette S.A. et la Commune de Lausanne, un rapport-préavis N°2019/15 (« *Aéroport régional Lausanne-La Blécherette – Réponse à la pétition de l'Association de défense des riverains de la Blécherette "Pour une réduction des nuisances de l'aérodrome de la Blécherette" – Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin et consorts "Pour une réduction conséquente des nuisances sonores provoquées par l'aéroport de la Blécherette et des dangers relatifs au trafic en zone urbaine"* ») a été adopté par le Conseil communal en novembre 2019, il met en exergue les mesures concertées dans le but de limiter les nuisances pour les riverain-e-s et d'augmenter leur sécurité. Le but est de pouvoir suivre l'efficacité de ces mesures dès 2020.

Le développement de la nouvelle technologie (cinquième génération, 5G) liée à la téléphonie mobile suscite passablement de questionnements de la part du monde civil et politique. ENV a apporté son expertise, se référant aux retours juridiques internes et techniques cantonaux notamment, pour expliciter les responsabilités aux différents échelons politiques et aider la Municipalité à se positionner dans ce cadre en intervenant auprès des instances fédérales et cantonales pour un maintien des dispositifs actuels de protection de la population.

La Délégation municipale aux risques environnementaux s'est réunie à deux reprises en 2019 abordant les thèmes liés à la protection de l'air, au bruit, aux rayonnements non ionisant ou aux sites pollués, en réponse à des sollicitations politiques et le besoin d'orientations stratégiques.

Promotion de la santé et environnement

L'Unité ENV a terminé la rédaction du rapport-préavis N°2019/10 (« *Organisation, compétences et actions communales relatives à la problématique de l'amiante – Réponse au postulat de M. Guy Gaudard « Amiante – danger mortel* ») approuvé par le Conseil communal le 11 juin 2019.

En collaboration avec l'Unité de santé et sécurité au travail, ENV a organisé deux formations de base sur l'amiante, en premier lieu à destination des délégués amiante des services communaux, mais également ouvertes à tout collaborateur·trice potentiellement en contact avec de l'amiante dans le cadre de son travail, 40 participant·e·s ont suivi cette formation.

Elle est également intervenue lors d'un séminaire de la Société suisse d'acoustique pour aborder la qualité des espaces publics d'un point de vue de la recherche du calme et de la détente avec des exemples urbains lausannois.

Soutien aux services de l'administration

ENV a été sollicitée par les services communaux pour des expertises dans ses domaines de compétences pour des problématiques de rayonnements non ionisant, de nuisances dues aux chantiers, de bruit de comportement, de pollutions des sols (sols urbains) ou pour la réalisation de modélisation du bruit routier ou ferroviaire ainsi que pour des séances d'informations et de sensibilisation sur la protection des sols en lien avec le climat notamment.

ENV a également participé, en tant qu'expert, à des interventions auprès des services spécialisés cantonaux et fédéraux pour des questions de bruit ou de qualité de l'air et également pour des formations auprès des étudiant·e·s de l'EPFL dans le domaine des sols.

Information au public et communication

Avec l'appui des services cantonaux et communaux concernés, ENV a répondu à plus d'une quinzaine de plaintes ou questionnements d'habitant·e·s lausannois·e·s relatives aux nuisances dues au bruit, à la pollution de l'air et aux rayonnements non ionisants essentiellement.

Enfin, l'Unité ENV a organisé une balade acoustique dans le cadre de la journée internationale contre le bruit le 24 avril 2019. Une trentaine de participant·e·s ont traversé la ville depuis la gare de Lausanne jusqu'à Ouchy sous la conduite d'un acousticien les rendant attentifs aux différents bruits et sons urbains.

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et ressources humaines

- ressources humaines : assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif et d'exploitation
- poursuivre la mise en place du système de contrôle interne pour l'ensemble des processus du service

Système organisationnel et évolution

- partager les bonnes pratiques, améliorer les activités du service, développer une culture projet
- identifier, protocoler et améliorer les procédures et indicateurs du service ; suite à une réorganisation du service en octobre 2019, ces responsabilités ont été rattachées au chef de service ad interim
- assurer la communication interne et externe du SLG

Politique du logement, de l'habitat et des établissements publics

- promouvoir, planifier, assurer le suivi et contrôler les logements d'utilité publique
- initier et mettre en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie
- administrer et réindexer les droits de superficie distincts et permanents (DDP) ainsi que suivre l'évolution des contrats
- gérer et administrer les aides à la pierre
- représenter la Commune dans différentes sociétés immobilières
- participer à l'élaboration de certains plans de quartier
- assumer la gestion et l'entretien des édicules ayant fait l'objet de conventions (nouvelle politique des édicules)
- élaborer une démarche de valorisation des établissements publics appartenant à la Ville et gérés par le SLG (nouvelle politique des établissements publics)
- élaborer les statistiques nécessaires au suivi régulier de l'évolution du marché du logement
- assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB) et l'application de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR)
- répondre aux obligations fédérales et cantonales en matière de statistiques de la construction

Office communal du logement

- gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur
- réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur
- offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidat·e·s locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation
- préserver le parc de logements locatifs existants par le biais de la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Gestion immobilière des patrimoines

- gérer le parc immobilier de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés, y compris les immeubles ex-COLOSA, et en assurer la comptabilité
- gérer les immeubles de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. (SILL S.A.).
- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML)
- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale
- assister les services dans la recherche de solutions de location

Valorisation des patrimoines

- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction pour le compte de la CPCL
- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction du patrimoine financier de la Ville
- réaliser les études de faisabilité des projets de la CPCL et du patrimoine financier de la Ville
- contrôler la compatibilité des projets sur les terrains de la Ville avec le réavis N°2013/20 (« Construire Minergie à Lausanne est une pratique normale »)

Finance immobilière, informatique, achats et logistique

- assurer un support technique et logistique des applications informatiques métiers, mais aussi superviser l'informatique du service dans sa globalité
- assurer le suivi et la maintenance du logiciel de gestion immobilière et son remplacement
- enregistrer toutes les écritures comptables du service ainsi que celles liées aux activités de gérance immobilière dans le cadre de la gestion de ses bâtiments et de ceux de services tiers
- enregistrer toutes les écritures liées aux activités de gérance immobilière ainsi que gérer la trésorerie des parcs immobiliers de la CPCL, de la SILL S.A. et du Fonds Edouard et Hortense Pache dans le cadre de ses mandats de gestion immobilière
- établir les budgets, le plan des investissements, et réaliser le bouclage annuel des comptes de fonctionnement
- contrôler les incidences financières des notes à la Municipalité, des préavis et des rapports-préavis

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	41.31	37.96		
Gérances	42.58	38.92		
Logement	15.50	14.50		
Direction SLG			3.70	2.90
Fin. informat. achats, logist.			10.80	9.40
Gestion immob. des Patrimoines			29.68	27.30
Nettoyage et Exploitation			30.11	26.65
OCL et préserv. parcs locatifs			8.60	8.60
Pol. Logement - Habitat SLG			7.10	6.30
Syst. organ. et évol. SLG			1.70	1.70
Valorisation patrimoines SLG			6.60	6.60
Total service	99.39	91.38	98.29	89.45

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
Total service	-1.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	80	37.96		
Gérances	64	38.92		
Logement	17	14.50		
Direction SLG			3	2.90
Fin. informat. achats, logist.			12	9.40
Gestion immob. des Patrimoines			47	27.30
Nettoyage et Exploitation			67	26.65
OCL et préserv. parcs locatifs			10	8.60
Pol. Logement - Habitat SLG			7	6.30
Syst. organ. et évol. SLG			2	1.70
Valorisation patrimoines SLG			7	6.60
Total service	161	91.38	155	89.45

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	2			
Gérances	5			
Direction SLG			5	
Nettoyage et Exploitation			2	
Total service	7		7	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	11	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	12	9

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	11

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2019, le service a mis en œuvre le projet d'évolution du service dénommé (R)évolution ce qui a conduit à des changements d'organisation importants :

- absence de longue durée de la cheffe de service (depuis le 21 juin 2019) et arrivée d'un nouveau chef de service ad interim (depuis le 1^{er} novembre 2019);
- création du domaine Organisation et évolution et engagement de sa responsable ;
- création du domaine Politique du logement, de l'habitat et des établissements publics, avec l'engagement de deux collaboratrices ;
- engagement de la nouvelle responsable de l'Office communal du logement ;
- création du domaine Gestion immobilière des patrimoines et engagement de l'adjoint du domaine ;

- création du domaine Valorisation, issu de la fusion de la section technique et d'une partie du bureau du développement immobilier;
 - création du domaine Finance immobilière, informatique, achats et logistique.
- Par ailleurs, le service a rédigé ou participé à la rédaction de différents préavis.

SYSTÈME ORGANISATIONNEL ET ÉVOLUTION

Communication

En matière de communication, les principales réalisations de l'année 2019 ont été :

- refonte et mise en ligne des nouvelles pages du SLG sur le site internet de la Ville;
- refonte du site intranet (mise en ligne prévue en 2020);
- définition et établissement d'outils de suivi et monitoring : plans de communication externe et interne;
- communication externe sur les projets du SLG selon le public cible et au travers de divers outils (réseaux sociaux, communiqués de presse, publications sur les sites internet et/ou intranet de la Ville, panneaux d'information, organisation de séances publiques d'information, etc.;
- assainissement énergétique des bâtiments de la Ville : point de situation;
- diverses communications internes (post intranet, emails, séances par équipe, séances d'information aux collaborateurs) ont été organisées pour accompagner la démarche (R)évolution et le déménagement du service.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

En plus de ses activités courantes, l'Unité a procédé à la refonte complète de son outil Optimiso afin que celui-ci reflète la nouvelle organisation du service mise en place au début de l'année. Par ailleurs, elle a poursuivi et terminé la récolte des rapports EPIQR+ sur le patrimoine financier immobilier géré par le SLG commencée en 2018. Ainsi, au total, 53 immeubles ont fait l'objet d'un rapport détaillé sur leur état de vétusté et les travaux de rénovation à entreprendre durant les prochaines années. Ces expertises complètent celles déjà réalisées en 2011 et serviront de base à l'établissement, dans le courant 2020, d'une stratégie de rénovation et d'utilisation du patrimoine financier du SLG.

POLITIQUE DU LOGEMENT, DE L'HABITAT ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Promouvoir, planifier, accompagner et contrôler les logements d'utilité publique

Un accent important a été mis sur les logements d'utilité publique (LUP). Ils ont d'abord été identifiés et recensés par catégorie (cartographie) sur le territoire de la commune et représentent 10'013 logements, y compris les projets à venir. Deux d'entre eux méritent d'être relevés: la pièce urbaine C aux Plaines-du-Loup, pour laquelle le SLG a proposé un travail sur de nouvelles typologies de logements adaptées aux différents cycles de vie des ménages et Saint-Martin 16-18, qui a bénéficié d'une représentation et d'un accompagnement du service. Des collaborations se sont également réalisées, notamment avec la Commune de Morges, lors d'un partage d'expertise pour un projet d'utilité publique, le quartier Eglantine.

Enfin, toujours dans le cadre des LUP, les immeubles subventionnés ne bénéficiant plus d'aides actives sont en cours de régularisation administrative avec le Canton, notamment par le biais de conventions.

Afin de clarifier et établir, de manière plus spécifique, les orientations municipales en matière d'habitation, une étude intitulée Lausanne objectif logement a été réalisée par un mandataire externe. Une ville telle que Lausanne est en constante évolution, la planification et les outils pour mettre en œuvre une politique du logement doivent être constamment révisés et mis à jour. Pour ce faire, la Ville de Lausanne a engagé une démarche qui vise à élaborer une nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre d'une politique de l'habitat proactive pour les prochaines années. Cette démarche est constituée de trois étapes :

- la première étape « diagnostic » permet de dégager une image de la situation du marché résidentiel lausannois en mettant en relation l'offre, soit la structure du parc de logement et la demande, soit un état des lieux des caractéristiques des ménages lausannois et de leurs aspirations. Cette étape permet d'apprécier comparativement les évolutions de la commune et des quartiers;
- la deuxième étape « prospective » permet de comparer différents scénarios de développement résidentiel en mettant en exergue les impacts résidentiels, sociodémographiques et fiscaux possibles;
- la troisième étape « mise en œuvre » permettra de formaliser une politique du logement et de l'habitat communale proactive et ciblée en s'appuyant sur les deux premières étapes.

Promouvoir et mettre en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie

Avec une approche toujours plus durable, la 15^e édition de la Fête des voisins s'est déroulée le 24 mai 2019 sur le thème du zéro plastique. Les traditionnels kits apéritif et matériel ne comprenaient que des contenants en verre et des produits en vrac, obtenus grâce à la généreuse collaboration du Service de l'eau avec son programme eaux solidaires en Mauritanie ainsi que la participation du magasin de vente en vrac Chez Mamie à Lausanne. Cette année, plus de 350 kits ont été distribués, permettant à plus de 10'000 voisins de vivre ce moment convivial.

Par ailleurs, en collaboration avec le Service des parcs et domaines, le service a contribué à plusieurs démarches participatives concourant à la vie de quartier des Plaines-du-Loup ou encore à l'aménagement du parc de la Solitude. De plus, le service a continué à contribuer à la promotion d'une meilleure qualité de vie dans le quartier des Fiches Nord en accompagnant l'association des habitant·e·s dans leurs objectifs de mieux vivre-ensemble.

Gérer et administrer les aides à la pierre

Pour l'année 2019, les aides à la pierre versées se sont élevées à CHF 2'097'200.-. Les suppléments ont quant à eux totalisé CHF 716'318.-. Au contrôle des loyers pratiqué annuellement s'ajoute le calcul ponctuel des loyers faisant suite à des travaux sur des logements isolés ou des immeubles entiers.

Représenter la Commune dans différentes sociétés immobilières

La représentation du SLG auprès des différentes sociétés immobilières revêt de nombreux avantages. Elle permet d'inciter les sociétés partenaires à planifier les rénovations des logements d'utilité publique (LUP) et également d'accompagner les nouveaux projets de LUP. De façon générale, la présence du service permet de maintenir un lien et assure ainsi un rôle de courroie de transmission entre la Ville et les différents partenaires.

STATISTIQUES

Logements vacants

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne menée par le SLG à l'attention de Statistique Vaud donne un indicateur de tendances en matière de pénurie de logements. En juin 2019, à Lausanne, le taux de vacance a fléchi à 0.36% (0.67% en 2018). Au niveau cantonal, malgré un rythme de construction soutenu, la situation de pénurie persiste car le taux de vacance se maintient comme l'année précédente à 1.1%, soit en deçà du 1.5% de logements libres, seuil généralement admis comme reflétant une situation équilibrée.

Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Le parc de logements lausannois totalisait, en décembre 2019, 79'338 logements compris dans 8'582 bâtiments dûment recensés et mis à jour dans le RCB par le SLG, ce qui représente une progression annuelle globale de 762 logements, soit environ 1%, en comparaison avec 2018. Les mises à jour sont effectuées en flux continu, avec une clôture trimestrielle exigée par l'Office fédéral de la statistique, dans le cadre de la statistique fédérale de la construction.

En regard des résultats pour l'ensemble du parc immobilier sur territoire lausannois, le parc de logements subventionnés à Lausanne s'élève, à fin 2019, à 7'699 logements (en progression de 70 unités si on tient compte de la disparition de 88 logements sis route du Pavement 41 à 55), ce qui représente 9.7% du parc total. Le parc géré par le SLG (Ville, CPCL et SILL S.A.) correspond quant à lui 6.4% du parc avec ses 5'113 logements (en progression de 210 unités).

A fin décembre 2019, la statistique de la construction a révélé une augmentation nette de 1'616 logements livrés ou en chantier, le nombre effectif brut atteignant 1'957 logements si l'on fait abstraction des 341 qui ont été démolis sur la même période. Sur ce total, la part de nouveaux logements construits ou en chantier, sur des parcelles publiques ou en partenariat public-privé et relevant du programme 3'000 logements, correspond à 30% représentant 592 nouveaux logements (184 subventionnés, 211 contrôlés et 197 en marché libre), auxquels s'ajoutent encore 840 chambres d'étudiant-e-s, répartis sur huit réalisations. La statistique de la construction permet également de distinguer le nombre de logements construits dans des nouveaux bâtiments (1'601 ou 82%) de ceux créés dans des bâtiments déjà existants (356 ou 18%). Dans le même intervalle et suite à des changements d'affectation réalisés et dûment autorisés, 20 nouveaux logements ont par ailleurs été aménagés.

A titre de comparaison, en 2019, 1'957 logements ont été construits ou étaient en chantier, contre 2'179 en 2018, ce qui révèle un fléchissement sur le plan quantitatif d'environ 10%.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ÉDICULES

Inscrits dans le programme de législature, les établissements publics, tout comme les édicules, font l'objet d'une attention particulière car ils sont au bénéfice chacun d'une politique spécifique.

Etablissements publics appartenant à la Ville

Des appels d'offres ont été lancés en 2018 pour permettre de réorienter ou de ré-ouvrir certains établissements fermés comme l'Auberge de Beaulieu, Le Barbare et l'ancien Mövenpick de la Riponne.

Résultats et réflexions encore ouvertes à fin 2019 :

- l'Auberge de Beaulieu a ouvert ses portes en mars 2019, après que des travaux de rénovation et d'aménagement aient été entrepris par la Ville et les nouveaux exploitants, lauréats de l'appel d'offres ;
- Le Barbare a également trouvé en 2019 la nouvelle équipe qui l'exploitera ; le projet retenu a été intégré dans le projet de rénovation de l'ensemble de l'immeuble qui devrait être mis en œuvre en 2020. Dans l'intervalle, pour animer la terrasse de l'établissement, les Rencards Barbares ont programmé en 2019 une douzaine de petits événements proposés par le Service des parcs et domaines, la délégation à l'enfance ainsi que par l'Association des Amis de la Cité, l'EJMA, la Fête du Slip, la Fête de la Musique, la Ferme de Rovéréaz, le Festival de la Cité, BD-FIL ou encore la Fondation Mère Sofia ;
- à la place de la Riponne 10, le projet d'un candidat issu de l'appel d'offres est pressenti pour faire revivre les lieux tout en devant s'inscrire dans le futur réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel ; cette articulation, relativement compliquée quand il s'agit de surcroît d'investissements public et privé, a demandé toute l'année 2019 pour être formalisée ;
- l'Hostellerie Les Chevreuils, réaffectée provisoirement à de l'hébergement social, a été confiée à la Coopérative Démarches qui travaille avec des personnes en réinsertion professionnelle ; à terme, cet ancien hôtel-restaurant nécessitera d'importants investissements à mettre en adéquation avec le concept et/ou les affectations les plus appropriées pour le site ;

- l'Auberge du Chalet-à-Gobet a été mise à disposition de l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL) pour lui permettre de concrétiser un projet de Village de l'innovation dans les métiers de l'hospitalité ; le dossier de mise à l'enquête a été signé en décembre 2019 ;
- l'avenir de l'Auberge de Sauvabelin a fait réagir les Lausannois·e·s suite au projet mis à l'enquête par la Commune ; s'agissant de la déconstruction de l'auberge et de la création d'un espace aménagé pour accueillir des animations et des propositions culinaires complémentaires à la Pinte, ce projet a soulevé des oppositions et une pétition. Un rapport-préavis sera soumis au Conseil communal en réponse à la pétition durant le premier trimestre 2020 afin de proposer d'autres alternatives à la déconstruction.

Edicules

Le SGLEA-C, responsable des édicules, se charge de l'établissement des conventions avec les exploitant·e·s, du suivi des rénovations. La gestion est ensuite assurée par le SLG. Certains édicules sont convertis progressivement notamment en petits établissements publics ou en espaces culturels. Ces attributions font l'objet à chaque fois d'un appel d'offres. En 2019, les édicules de Chailly, de la promenade du Bois-de-Beaulieu et de la promenade de Vidy ont été inaugurés, tandis que les édicules des Falaises et de la Maladière pourront être accessibles au public en 2020. Aux Arches 17-18 du Grand-Pont, les expositions et activités mises sur pied ou autorisées par la Ville ont été partiellement suspendues en raison de la réfection de la dalle du Lumen qui s'est prolongée jusqu'à fin 2019.

OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT (OCL)

Inscriptions aux logements subventionnés

En 2019, 2'847 dossiers ont été réceptionnés, dont 65% de nouvelles inscriptions, soit un chiffre relativement stable par rapport à l'année passée (2872 dossiers). Le nombre de baux passés est resté stable pour s'établir à 630, soit une augmentation de 2 par rapport à 2018. Il faut ajouter les 186 mises en location des nouveaux immeubles subventionnés.

La réception de l'OCL a accueilli 12'578 visiteur·euse·s, soit une hausse de 1'885 par rapport à 2018, venu·e·s afin de se renseigner ou de déposer leur dossier d'inscription ou de mise à jour. Il est à noter qu'une majorité de dossiers continue d'être réceptionnés directement au guichet, plutôt que par poste ou par courriel.

On peut relever que les demandes d'inscriptions et de baux ont été particulièrement importantes durant les périodes de mises en location au printemps des nouveaux immeubles subventionnés à l'avenue de la Sallaz 5-7-9 et 11-13-15 (Falaises) et du dernier lot 11 au chemin de Bérée 28A à 32A (Fiches Nord).

Révision des conditions d'occupation

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'015 locataires (dossiers finalisés). Sur les 2'015 dossiers finalisés, 1'647 remplissent les conditions pour conserver leur logement, 188 ont donné lieu à une suppression des aides des pouvoirs publics ou occasionné un supplément de loyer et finalement 180 ont abouti à une résiliation de bail.

Sur les 180 résiliations, 85 l'ont été pour un dépassement du revenu déterminant, 28 en raison d'une sous-occupation notoire des locaux et 67 pour un autre motif (non-respect des normes en matière de logements subventionnés).

En fin d'année, le nombre de résiliations en cours s'élève à 314. Sur ce total, 248 résiliations ont abouti à une convention en prolongation de bail devant la Préfecture, dont 179 pour une 1^{re} prolongation, 48 pour une 2^e prolongation et enfin 21 pour une 3^e prolongation, et ce à titre exceptionnel.

Médiation

L'activité peut être considérée comme stable, avec 106 nouvelles demandes de soutien soumises à la cellule logement et 35 ménages au bénéfice d'un suivi actif. La mise en location de nouveaux logements subventionnés à la Sallaz 5-7-9 et 11-13-15 (Falaises) et du lot 11 au chemin de Bérée 28A à 32A (Fiches Nord) ont permis de détendre le marché.

Cas d'urgence

Pour répondre à plusieurs demandes particulières et urgentes, l'Office communal du logement s'est chargé du relogement et du soutien, voire de la défense de locataires expulsés par des bailleur·euse·s indélicat·e·s, notamment dans les immeubles de l'avenue Druey 22-32, du Parc-de-la-Rouvraie 4 et à la route Aloys-Fauquez 26.

Préservation du parc locatif

Rattachée à l'OCL depuis 2019, l'Unité communale de préservation du parc locatif assure le suivi des dossiers et le respect des procédures en matière de préservation du parc locatif selon la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).

Pour lutter contre la pénurie de logements en conservant sur le marché des logements loués qui correspondent aux besoins de la population (article 1 alinéa 1 lettre a LPPPL), c'est-à-dire afin de maintenir une proportion d'appartements à loyer abordable dans les communes où sévit une pénurie de logements, la LPPPL prévoit deux instruments dans son volet préservation du parc :

- la soumission à autorisation des travaux de rénovation, de transformation et de démolition, ainsi que l'affectation totale ou partielle de logements loués à d'autres fins que l'habitation (articles 6 à 18 LPPPL) ;
- la soumission à autorisation d'aliénation de logements loués (articles 19 à 24 LPPPL).

En 2019, 1'032 dossiers (englobant la partie travaux et aliénations) ont été soumis à l'unité. Après examen, les dossiers ont été transmis au Canton pour décision, cas échéant accompagnés d'un préavis communal dans les cas prévus par la loi. Compte tenu de la forte pénurie sévissant à Lausanne depuis plusieurs années, un contrôle des loyers après travaux a été systématiquement demandé au Canton en cas de préavis positif.

On note que le nombre de dossiers est depuis plusieurs années en forte augmentation, qui plus est depuis l'entrée en vigueur de la LPPPL, d'où une charge de travail en hausse pour les collaborateurs.

Dans les détails, 920 dossiers de demandes de travaux ont été examinés. Après analyse, 46 dossiers ont fait l'objet d'un préavis communal et ont abouti à des décisions touchant 709 appartements, totalisant 40'491 m² pour un montant total de travaux de CHF 61'903'635.-. Le prix de location moyen (m²/an) des objets soumis à la LPPPL avant travaux se situait à CHF 208.-/m²/an et à CHF 307.-/m²/an après travaux (hausse de 47%).

Concernant les demandes d'aliénations, 112 dossiers ont été examinés. Après analyse, 105 dossiers ont fait l'objet d'un préavis communal.

GESTION IMMOBILIERE DES PATRIMOINES (GIP)

En 2019, les sous-domaines Gérances immobilières et Patrimoine administratif ont été regroupés en un seul sous-domaine GIP.

Gestion des patrimoines immobiliers de tiers (GIT) – CPCL / ex-COLOSA / SILL S.A.

Le patrimoine de la CPCL, qui compte 3'787 logements, a enregistré 279 mutations de locataires.

Le patrimoine de la SILL S.A., qui compte 533 logements, a enregistré 40 mutations de locataires et 185 entrées pour les Fiches Nord lot 11.

Des mises en valeur ont été effectuées sur les immeubles des Falaises, avenue de la Sallaz 5-7-9 et les immeubles des Fiches Nord lot 11.

Gestion du patrimoine immobilier financier Ville (GIF)

Le patrimoine financier qui compte 738 logements, a enregistré 64 mutations de locataires.

L'unité GIF a activement soutenu la politique des établissements publics et des édicules notamment dans le cadre de l'ouverture du labo Gelateria à Chailly 1B.

En termes de transformation, la chaufferie de l'immeuble de la place de la Palud 7 a été rénovée. Cette installation distribue les bâtiments place de la Palud 2-3-5-7-8, place de la Louve 1 et rue de la Louve 9.

L'unité a repris de la gérance de l'Auberge de Montheron et de celle du Chalet des Enfants (précédemment gérés par le Service des parcs et domaines).

Gestion du patrimoine immobilier administratif Ville – GIA

Gestion technique

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus.

Parmi les importants projets et travaux réalisés, il convient de citer les objets suivants :

- école à la montagne de la Barboleuse – travaux de mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées, travaux d'étanchéité et d'isolation des soubassements côté nord, remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à gaz, démantèlement des deux citernes à mazout enterrées, introduction dans le bâtiment des conduites de gaz et de fibre optique, rénovation partielle de la cuisine avec remplacement du piano et du sol ;
- Centre pour adolescents de Valmont – remplacement complet du système d'interphonie et d'éclairage de toutes les chambres ;
- Théâtre de Vidy – avant-projet et préavis pour les travaux de mise aux normes, rénovation et d'extension du théâtre ;
- centre de vie infantine des Bergières – remplacement complet des introductions des conduites de gaz et d'eau extérieurs et intérieurs avec reprise d'étanchéité du soubassement nord ;
- Signal 2 Hermitage – création de deux places de parc pour personnes à mobilité réduite ;
- Villa Mon-Repos – projet de transformation et d'assainissement des bureaux de la Solidarité olympique, rapport intermédiaire d'étude de portance des planchers ;
- place de la Louve 1, annexe de l'Hôtel de Ville – mise en route étude d'honoraire, mandat prestation d'architecte, résolution du problème de surchauffe dans le bâtiment durant la période estivale ;
- Opéra de Lausanne, avenue du Théâtre 12 – projet d'étude de convention, planification avec SIREN S.A. (Opéra photovoltaïque 2020) ;
- place Chauderon 9 E1 et E2 – relance des travaux d'aménagement du SLG, études, demandes d'offres, direction des travaux, déménagements ;
- centre de vie infantine La Chenille – agrandissement du Pavillon des écoliers ;
- rue de la Vigie 6 – réaménagement des locaux en faveur de l'unité Détachement poste médical avancé et Ambulance, ce qui a permis la réaffectation des locaux dans cet immeuble ;
- centre socioculturel des Boveresses – démolition et réfection à neuf du plancher du 1^{er} étage.

Projets réalisés en 2019 sans impact financier pour le SLG

- avenue des Figuiers 28 – réaménagement du 2^e étage permettant le regroupement des activités du CREDE, ce qui a permis la relocation des locaux résiliés par les Pompes funèbres officielles ;
- avenue de Sévelin 8-14 – emménagement du Service du travail et du restaurant Quai 14 dans leurs nouveaux locaux ;
- participation aux ateliers et campagnes des tests du logiciel ABAIMMO ;
- cinéma Le Capitole – le bâtiment est maintenu en état afin de préserver au maximum la substance architecturale ; l'état de la production de chauffage a été formalisé auprès des utilisateur·trice·s de la Cinémathèque suisse ;
- place Chauderon 16 – remise des locaux définitive au propriétaire / dépôt de la Collection de l'art brut ;
- place Chauderon 4 – sortie commerciale de la boutique LOULOUE ;
- Casino de Montbenon – projet WC public, projet de ventilation et projet de rénovation de la régie de projection de la salle Paderewski ;
- rue du Port-Franc 18 – modulation des nouveaux espaces communs interservices, suivis des travaux bâtiment de l'administration et MOBIMO (Lidl, Hôtel Moxy) ;
- Côtes-de-Montbenon – projet de transformations au 1^{er} étage ;
- Camping de Vidy – végétalisation des toitures nord, mise en valeur, dépose des barbelés, remplacement de l'enseigne, projet de végétalisation et suppression des places de parc ;
- escaliers Arlaud – rue Haldimand 1B – végétalisation de la toiture nord, rehausse muret (problème d'intrusions de toxicomanes) ;
- rue de l'Ale 43 – remplacement de l'ascenseur ;
- avenue des Bergières 7-9-11 – création d'un ascenseur, remplacement, optimisation de la production de chauffage/ventilation, rénovation du hall d'entrée, mise en conformité norme 358/garde-corps et accessibilité.

Gestion de l'intendance – GIN

L'unité a fourni un appui précieux et efficace dans la réalisation, entre autres, des projets :

- place Chauderon 9 – nettoyage des parois, des plafonds et des moquettes suite aux travaux de transformation de l'étage E1, nettoyage et remise en état des bureaux 2^e et 3^e étage, nettoyage et lustrage du sol en Pirelli avec monobrosse (hall d'entrées), nettoyage des escaliers de la sortie de secours côté ouest du bâtiment de Chauderon 9 ;
- place Chauderon 7 et 7A – nettoyage après travaux de transformation des 4^e, 3^e, 2^e et 1^{er} étage, nettoyage de l'entrée (façade et signalisation), nettoyage des vitres niveau terrasse ;
- place Chauderon 4 – nettoyage à fond des ex-bureaux FOCUS, nettoyage des stores au rez, nettoyage et lustrage des couloirs en lino avec monobrosse, nettoyage des grilles (sauts-de-loup), suppression régulière des graffitis, nettoyage après inondations ;
- rue du Port-Franc 18 – nettoyage des fenêtres et vitres rez, nettoyage et lustrage des couloirs en lino avec monobrosse, nettoyage des grilles (sauts-de-loup), suppression régulière des graffitis, nettoyage après inondations ;
- Escaliers du Marché – nettoyage de la porte d'entrée et traitement du bois, nettoyage de la cave ;
- route de Genève 52 – nettoyage et lustrage des couloirs en lino avec monobrosse, nettoyage des vitres 1^{er} et 2^e étage, nettoyage à fond (moquettes et mobiliers) des bureaux du 1^{er} étage ;
- Côtes-de-Montbenon 7 / rez et 1^{er} étage – nettoyage des vitres, nettoyage de fin de chantier du 1^{er} étage, nettoyage à fond de la cage d'escaliers ;
- Musée de design et d'arts appliqués contemporains (Mudac) – renouvellement des sols de la salle d'expositions et de l'entrée (décapage et pose d'une couche de protection) ;
- bibliothèque jeunesse – nettoyage des vitres, nettoyage de la moquette ;
- bibliothèque La Sallaz – nettoyage des sols avec autolaveuse, lustrage du sol avec monobrosse, nettoyage des vitres deux fois par année ;
- rue du Maupas 47 – nettoyage des vitres des Archives de la Ville de Lausanne, nettoyage des archives ;
- place de la Riponne 10 – nettoyage de fin de bail du Service du travail, nettoyage des vitres ;
- Plaines-du-Loup – nettoyage des locaux d'archives trois fois par année ;
- avenue Villamont 4 – nettoyage complet de l'aula, de la cafétéria et des sanitaires, nettoyage des vitres, débarras des sacs poubelles suite à divers événements ;
- place de la palud 21 – restauration de la plaque commémorative du 24 janvier 1798.

Administration et secrétariat

Outre les prestations courantes, l'unité a mené à terme les actions suivantes :

- gestion immobilière – analyse de baux, conventions et établissement d'avenant pour plusieurs services ; recherches de locaux pour les services ; analyse et conclusion de baux pour les services ou reconduction de baux ; examen des notifications de hausse de loyer, contestation auprès des régies et saisie de la Préfecture ; soutien des services dans les démarches administratives avec les régies ;
- GIMMO – participation active aux séances de mise en place du nouveau programme métier (controlling, mapping) de gestion immobilière ;
- migration sur le nouveau logiciel EXOS de gestion des accès aux bâtiments de l'administration publique ;

- gestion de la location de la cantine de Sauvabelin avec 17 locations en 2019;
- soutien administratif du responsable sécurité au travail de l'Unité santé et sécurité au travail, mise à jour de la liste du personnel et des participant-e-s à la formation de La RAMA (cours de sensibilisation incendie).

VALORISATION DES PATRIMOINES

Patrimoine de la Ville de Lausanne

Le domaine valorisation a poursuivi, grâce au crédit-cadre 4^e étape et au budget d'entretien du patrimoine financier, les travaux de rénovation des bâtiments suivants :

- route de la Blécherette 2 – fin du chantier pour l'aménagement d'un WC accessible pour les personnes handicapées ;
- restaurant Le Lacustre – achèvement des travaux de rénovation des terrasses autour du restaurant ;
- rue Jean-Jacques Mercier 3 – appel d'offres aux mandataires et début des études en vue de la mise aux normes AEA1 et SIA 358 du bâtiment incluant les adaptations pour les personnes à mobilité réduite ;
- route de Berne 302, Chalet-à-Gobet – suite et fin du chantier de reconstruction après incendie de la ferme des anciennes écuries avec valorisation de la filière bois en collaboration avec le Service des parcs et domaines ; une négociation a été menée avec succès pour la prise en charge desdits travaux par l'ECA.

Projets de rénovation

Le domaine valorisation, en collaboration avec le Service d'architecture, a ouvert un compte d'attente et procédé aux études en vue de la rénovation globale du bâtiment Escaliers du Marché 27 – Pierre-Viret 5 incluant l'appui au responsable des établissements publics en vue de l'adjudication de l'exploitant du restaurant Le Barbare. Le préavis N°2019/49 (« Immeuble Escaliers-du-Marché 27 – rue Pierre-Viret 5 à Lausanne – Rénovation complète de l'immeuble et de l'ancien établissement public "Le Barbare" – Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier ») a été adopté par la Municipalité le 7 novembre 2019 et sera soumis au Conseil communal en janvier 2020.

Grands projets

Le domaine a suivi le projet de Malley-Gazomètre en représentant le SLG auprès de la Fabrique de Malley, coordinateur du site en appui au SGLEA-C.

Assainissement du patrimoine financier

Dans le cadre de l'assainissement du patrimoine financier de la Ville et du rapport-préavis N°2015/50 (« Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon – avenue Ernest-Ansermet 2, d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10, et promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 à Romanel-sur-Lausanne – Réponse au postulat de Mme Florence Germond : "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales" »), le domaine valorisation est en charge de la planification, du suivi financier et de la réalisation pour CHF 40'000'000.- de 11 objets dont les suivants :

- rue Dr César-Roux 16 – pilotage, suivi du chantier démarré en 2018 ; entrée des locataires en mars 2020 ;
- route de Praz-Gilliard 7 – transformations intérieures et extérieures, rénovation de l'immeuble et création de deux nouveaux logements ; suivi et organisation des rocades du chantier avec locataires ;
- chemin de la Vuachère 6 et 6 bis – obtention du permis, réalisation de 90% des appels d'offres et des adjudications ; lancement du chantier au premier trimestre 2020 ;
- rue de la Pontaise 15 – transformations intérieures et extérieures, rénovation de l'immeuble pour la création de nouveaux logements ; collaboration avec le Service des parcs et domaines pour les aménagements extérieurs, le chantier a démarré en 2018 et se terminera en février 2020 ;
- rue de la Madeleine 1 – transformations intérieures et extérieures, rénovation de l'immeuble avec la création d'un nouveau logement ; finalisation du chantier en février 2020 ;
- rue de l'Industrie 13 – adaptation du projet aux exigences du Bureau des permis de construire et réponses aux demandes du Patrimoine ; enquête publique terminée en juin 2019 ; appels d'offres en préparation ;
- route Aloys-Fauquez 1 – étude technique et financière des concepts de rénovation et simulation LPPPL ; suivi des objectifs financiers avec le Service d'architecture : phase étude, sondages, validation des choix d'isolation extérieure, pré-chiffrage de l'intervention, séance avec le bureau d'architectes et avec divers mandataires techniques, relevé de l'immeuble ; présentation des projets de façades ;
- rue Dr César-Roux 5 – avec le Service d'architecture, détermination des grands choix, estimation générale des coûts ; mise à jour du plan financier du projet ;
- place de la Palud 10-11 – finalisation du cahier des charges et de l'estimation des coûts avec le Service d'architecture.

Expérience test sur la signalisation de l'amiante sur les chantiers

Dans le cadre de ses chantiers, le domaine Valorisation des patrimoines mène des expériences sur la communication et la signalisation de l'amiante en testant plusieurs solutions sur quatre projets différents (Dr César Roux 16 – Praz Gilliard 7 – Madeleine 1 – Pontaise 15).

Suivi du préavis N°2013/20

Le domaine valorisation est sollicité pour effectuer l'analyse technique et économique des projets sur les aspects développement durable et le respect des critères du préavis N°2013/20 (« *Construire Minergie à Lausanne est une pratique normale* »).

Dans ce cadre, il a analysé et suivi les projets EHL VINO (concept équivalent à la société 2000 Watts), Malley-Gazomètre (re-certification provisoire site 2000 watts) et chemin de la Cassinette 17 – concept Minergie P-ECO.

Développement de projets sur terrains de la Ville

Dans le cadre du projet 3'000 logements développé sur les terrains de la Ville par un investisseur privé (DDP), le domaine valorisation a piloté le projet du chemin de la Cassinette 17 et rédigé le préavis N°2019/40 relatif à l'immeuble « Cité-joie » adopté par la Municipalité le 11 octobre 2019, établissant les conditions techniques et financières (niveau de loyer et prix du terrain du projet). Ledit préavis sera soumis au Conseil communal en début d'année 2020.

Le domaine a représenté la Ville de Lausanne auprès de l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL) dans le cadre de leur avant-projet et du dossier de demande de permis pour le village de l'innovation (VINO).

Etude de faisabilité technique et économique

Le domaine valorisation a été sollicité par les autres domaines du service pour effectuer l'analyse technique et économique des projets suivants: avenue Robert-de-Menthon 8, place de la Riponne 10, route du Jorat 80 et Escaliers-du-Marché 27-Pierre Viret 5.

Patrimoine de la CPCL

Plusieurs chantiers de rénovations lourdes ont été menés ou sont en cours :

- place Chauderon 7-9-11 (5^e étape phase C) – mise en conformité incendie du parking public, étude pour la réfection des sols et des joints du parking public;
- place Chauderon 7-9-11 (5^e étape phase D);
- place Chauderon 7-9 (7^e étape) – étude phase 1 pour la réfection des installations sanitaires;
- place Chauderon 9 (8^e étape) – étude phase 2 pour le remplacement du groupe de secours;
- place Centrale 30 – suivi de la 2^e phase d'étude et dépôt du dossier de demande de permis en vue d'une rénovation complète de l'immeuble;
- rue de Genève 52 – travaux de réfection des toitures et des aménagements extérieurs;
- rue Saint-Martin 33 – fin des études pour le remplacement de la ventilation et demande de crédit d'ouvrage;
- avenue de Chailly 10-12 – suivi des garanties et pose de climatisation avec panneaux photovoltaïques en toiture;
- Fiche Nord (lot 7) – suivi des travaux de garanties des huit immeubles des Fiches Nord (133 logements).

Patrimoine CPCL – ex-COLOSA

Plusieurs dossiers ont été suspendus, en attente de décision de la part de la CPCL :

- appui à la CPCL pour la vente du projet route du Pavement 41 à 63 suite à la suspension du projet;
- appui à la CPCL pour les négociations en vue de la future vente des projets de rénovation des immeubles rue de la Borde 45-47-49-49 bis et rue des Crêtes 26-28 ainsi que du projet de densification de l'immeuble de logements Minergie de 65 appartements sur la parcelle n° 2052.

Etablissement du plan des investissements 2020-2030 de la CPCL avec nouvelle priorisation des futurs projets.

FINANCE IMMOBILIERE, INFORMATIQUE, ACHATS ET LOGISTIQUE (FIAL)

L'année 2019 a été marquée par une réorganisation spatiale des zones comptabilité et informatique qui a abouti à une réunification dans un même espace de l'ensemble du domaine FIAL.

Comptabilité

Outre les traitements courants pour le service, l'année 2019 a été marquée par :

- la reprise de la gestion des factures débiteurs et fournisseurs ainsi que la trésorerie du Fonds Edouard et Hortense Pache, tâches anciennement réalisées par la comptabilité générale du Service des finances;
- sur demande et en collaboration avec le Service des finances, la reprise des divers plans de comptes afin d'intégrer la notion de prestations internes Ville.

Il est à relever par ailleurs que l'impact de l'augmentation du périmètre des immeubles de la SILL S.A. a été géré sans augmentation de l'effectif.

Informatique

Hormis les tâches courantes liées aux applications métiers du service, les activités suivantes ont été développées en 2019 :

- mise en place du logiciel CareOffice pour la gestion du personnel d'entretien et des surfaces nettoyées;
- dans le cadre du projet GIMMO et en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique, engagement d'un gestionnaire qualité et risques pour le projet et sa sécurisation; redéfinition du périmètre fonctionnel et mise en place d'ateliers de recadrage avec le fournisseur informatique;

- participation au projet Hackathon, Ville de Lausanne, Smart City Boost en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique pour la présentation d'un défi Smart Reception – Transformons l'accueil du Service du logement et des gérances pour fluidifier les démarches citoyennes.

SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- direction d'opérations de construction
- études diverses
- contrôle de mandats
- gestion de procédures d'appels d'offres et de concours
- conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages
- inspection des constructions
- prestations de conseil en matière du droit des marchés publics dans le domaine de la construction

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	0.50	0.00		
Administration architecture	6.20	6.10	6.60	6.60
Section analyses et inspection	8.20	9.20	9.20	8.50
Section études et construction	15.00	14.80	15.00	13.80
Total service	29.90	30.10	30.80	28.90

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
Total service	+0.90

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration architecture	7	6.10	8	6.60
Section analyses et inspection	10	9.20	9	8.50
Section études et construction	16	14.80	15	13.80
Total service	33	30.10	32	28.90

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Section études et construction	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	5	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2019, le service a accueilli sept stagiaires dessinateur·trice·s en bâtiment pour des durées de trois à cinq jours, et quatre stagiaires pour une journée. Ces jeunes ont été accompagné·e·s dans la découverte du métier par un collaborateur directeur de travaux.

ORGANISATION

Durant l'année 2019, le système de management de la qualité du Service d'architecture a été principalement développé au niveau des processus de support et d'amélioration et également au niveau opérationnel, notamment au travers de la revue de documents et outils de gestion de projet.

Début mai, le service a passé avec succès son premier audit de surveillance selon la dernière version de la norme ISO 9001. Aucune déviation n'a été identifiée lors de cet audit, qui a confirmé la bonne mise en œuvre d'un système de gestion et d'amélioration continue pour le service.

Concours

La cheffe de service et l'architecte de la Ville adjointe ont participé en tant que membres professionnelles du jury aux opérations citées ci-après. Il faut souligner que la cheffe du service est la troisième femme en Suisse à participer à des jurys de concours selon le ranking de Hochparterre. Une attention particulière est donc portée à l'équilibre des genres dans la composition des jurys.

Maître d'ouvrages (MO) : Ville de Lausanne

- concours d'idées ouvert aux urbanistes, architectes-paysagistes et architectes et aux étudiant·e·s en urbanisme, paysage et architecture pour le secteur Riponne Tunnel;
- concours de projets pour une œuvre artistique du stade de football sur le site de la Tuilière;
- concours de projets pour une œuvre artistique du collège de Riant-Pré dans le quartier des Fiches.

Conseils de fondation et groupes de travail

La cheffe de service a participé au conseil de fondation suivant :

- Fondation Recherche concours d'étude (Forschung Planungswettbewerbe).

La cheffe de service a participé aux groupes de travail suivants :

- Commission paritaire pour le personnel communal;
- Comité de pilotage Métamorphose;
- Cellule de coordination Pôle Gare.

Amiante

La conduite du groupe amiante continue à être assurée par ARCH, en étroite collaboration avec l'Unité environnement. Aucune intervention liée à un assainissement d'urgence n'a été nécessaire.

Cette année, l'accent a été mis sur la mise à jour de l'état de la situation des bâtiments communaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Ainsi, le groupe amiante, sous la responsabilité de la cheffe du Service d'architecture, a rencontré les délégués amiante de chaque service maître d'ouvrage (MO) lors d'une séance le 27 août 2019. A cette occasion, il leur a été rappelé les objectifs de remise à jour des dossiers amiante ou leur questionnement quant à leur validité, ainsi que sur la demande de mieux les répertorier dans la base de données. Cette mise à jour se poursuit et devra être réalisée d'ici la fin 2020.

Le groupe amiante poursuit le pilotage de gestion des dossiers amiante. Les mesures liées aux nouveaux objectifs fixés suite au préavis n°2019/10 (« *Amiante – danger mortel* ») seront déployées durant l'année 2020.

A noter que la mise à jour des affaires amiante dans Goéland constitue une première phase et, qu'en parallèle de celle-ci, doit se faire/poursuivre l'actualisation des rapports amiante pour les bâtiments en utilisation normale. Cette deuxième phase va s'échelonner dans le temps en fonction des degrés d'urgence définis dans le document 2891.f, édition juillet 2008, édité par le Forum Amiante Suisse.

En 2019, le responsable de la prévention des accidents dus aux chantiers a suivi la formation de diagnostiqueur amiante.

Développement durable

Le Service d'architecture est sensible au thème de la construction durable. L'adjoint de la cheffe de service, chef de la Section études et constructions, est membre en tant que représentant d'un service constructeur d'un maître d'ouvrage public :

- du comité de l'association Eco-Bau ;
- du groupe de travail développement durable (GTDC) de la Direction générale des immeubles et du patrimoine du canton de Vaud. C'est dans ce cadre que le service a accueilli dans le bâtiment de l'administration communale, rue du Port-Franc 18, l'exposition consacrée au Jalon 13 – Habiter demain ;
- du comité de révision de la norme SIA 430 Gestion des déchets de chantier.

MARCHÉS PUBLICS

Dans le cadre de ses activités de répondant des marchés publics dans le domaine de la construction, le Service d'architecture renseigne, conseille et accompagne les services communaux maîtres de l'ouvrage pour les questions juridiques et administratives. Il assure également, au sein de la Ville, la gestion interne de la plateforme électronique de publication des appels d'offres (simap.ch). Le service a également participé au workshop organisé par la Confédération qui traitait de la mise sur pied future d'une plateforme de connaissances sur les marchés publics durables. Une deuxième séance de travail aura lieu début 2020.

Durant l'année 2019, le service n'a enregistré aucun recours en matière d'attribution de marchés.

Le contenu de la page internet du Guide du mandataire, regroupant les données et la documentation mises à disposition des services maîtres de l'ouvrage, mandataires et prestataires externes dans le cadre de la gestion d'un projet de construction, a également été développé en 2019.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

La Section études et constructions met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- le conseil et l'accompagnement stratégique des services communaux maîtres de l'ouvrage ;
- les études de faisabilité et de potentiel ;
- l'organisation de concours d'architecture, d'œuvres d'art ou d'investisseurs ;
- la mise en place d'appels d'offres pour différents marchés (prestations, services) ;
- la représentation du maître de l'ouvrage, le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projets de construction (pilotage) ;
- la planification, l'étude de projets, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes ;
- des expertises ;
- le suivi des travaux de garantie.

La Section études et constructions possède une grande compétence dans la gestion de projets et dans la direction de projets de construction. L'ensemble de ses processus et documents de travail sont tenus à jour régulièrement par les collaborateurs et font partie du système qualité du service, certifié ISO 9001.

Les affaires traitées sont de natures extrêmement variées dans le type de programme et l'échelle des projets. Il peut s'agir de la construction d'un nouveau stade, de la transformation d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale ou de la mise en conformité d'une école. Les collaborateurs sont appelés à déployer toutes leurs compétences pour diriger et accompagner les projets dans le respect des coûts, de la qualité et des délais.

La section est consultée par les maîtres d'ouvrages des services communaux en amont du lancement d'un projet, pour les conseiller dans la détermination de leurs objectifs et étudier la faisabilité de leurs intentions. Ces prestations représentent 60% des affaires traitées en interne et ne sont financées par aucun crédit. Il est clairement démontré que sollicitée à temps, la section peut ainsi apporter une réelle valeur ajoutée aux réflexions autour du projet pour garantir sa réussite.

Deux bouquets de chantier, marquant l'achèvement du gros-œuvre, ont eu lieu cette année ; l'un pour le stade de football de la Tuilière et l'autre pour le collège de Riant-Pré dans le quartier des Fiches.

La section a mis en place la démarche concernant le développement et l'utilisation du bois de la Ville de Lausanne, en collaboration avec le Service des parcs et domaines, dans la construction des collèges de Béthusy, Eglantine et Plaines-du-Loup.

Quatre concours pour une œuvre artistique ont été lancés en 2019 dans le cadre du pourcent culturel. Ce dernier correspond à un pourcentage du coût de la construction d'un édifice communal destiné à la réalisation d'une œuvre artistique conçue pour le bâtiment ou ses abords. Il s'agit des projets suivants :

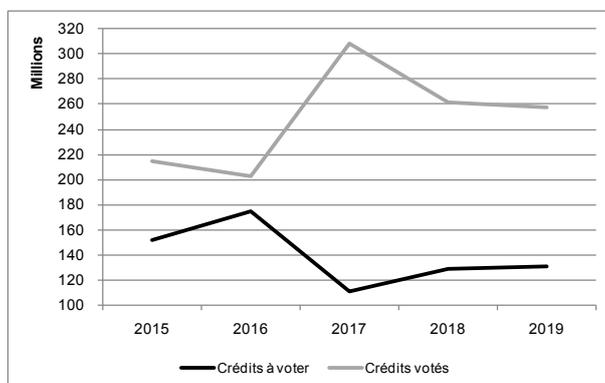
- stade de la Tuilière ;
- collège de Riant-Pré ;
- école et salle de gym des Plaines-du-Loup, pièce urbaine D ;
- collège de Béthusy.

Etat du financement des affaires traitées

A la fin de l'année, la Section études et constructions gérait un portefeuille de CHF 388'531'000.-. Elle suit 83 affaires dont 78 en activité et 5 en suspens. Les mandats actifs sont les projets en cours avant boucllement des comptes.

	2019	2018
Affaires en portefeuille	CHF	CHF
Crédits à voter	130'864'000.-	129'209'000.-
Crédits votés (travaux en cours)	257'667'000.-	261'344'000.-
Total	388'531'000.-	390'553'000.-

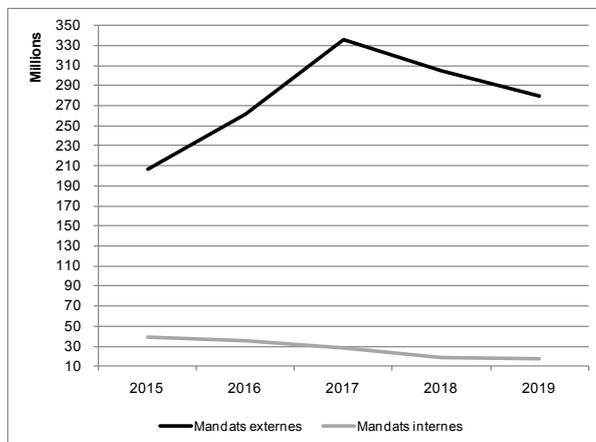
Progression du financement des affaires traitées ces cinq dernières années



Répartition de l'ensemble des mandats

		2019	2018
	Nb	CHF	Nb
		CHF	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	35	279'234'000.-	43
Mandats internes (Service d'architecture)	48	17'633'000.-	52
Total	83	296'867'000.-	95

Progression de l'ensemble des mandats ces cinq dernières années



Mandats actifs

		2019	2018
	Nb	CHF	Nb
		CHF	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	31	240'634'000.-	38
Mandats internes (Service d'architecture)	47	17'033'000.-	50
Total	78	257'667'000.-	88

Le nombre d'affaires traitées par la section a légèrement diminué en 2019. Le volume financier des crédits votés gérés par les responsables de projet a diminué, en raison du boucllement de 12 affaires d'un montant de CHF 17'900'000.-.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières.

De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, qui nécessitent toutefois un pilotage et une coordination par les architectes chef-fe-s de projet de la section. La charge de travail varie en fonction de la complexité du mandat et des compétences des mandataires.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

Concours

- Voir sous « Organisation ».

Projets à l'étude

Mandats externes

- route Aloys-Fauquez 1 – assainissement énergétique ;
- centre funéraire de Montoie – étude préalable ;
- rue Dr César-Roux 5 – assainissement énergétique ;
- cinéma Capitole – rénovation ;
- collège de l'Eglantine – extension ;
- collège de Saint-Roch – assainissement du bâtiment ;
- collège du Belvédère – construction nouvelle ;
- collège des Plaines-du-Loup (PPA1) – construction nouvelle ;
- place de la Palud 5 – assainissement énergétique ;
- place de la Palud 10-11 – assainissement énergétique ;
- stade de la Pontaise – Athletissima ;
- Théâtre de Vidy – rénovation et extension.

Mandats internes

- route du Camping 5 vestiaires – transformation pour locaux pêcheurs ;
- collège de Montoie – assainissement ;
- maison des pêcheurs – construction nouvelle ;
- Escaliers du Marché 27 – rénovation du bâtiment et de l'ancien café Le Barbare ;
- ferme de Rovéréaz – conseils, mise à l'enquête ;
- rue du Chablais 46 – serre, transformation bureaux ;
- collège de la Barre – étude préalable.

Projets d'exécution, en chantier, en fin de travaux et en exploitation

Mandats externes

- centre sportif de la Vallée de la Jeunesse – assainissement ;
- collège de Béthusy – construction nouvelle ;
- les Fiches, collège de Riant-Pré – construction nouvelle ;
- Rama II – construction d'un bâtiment de service multi-usages ;
- stade de football de la Tuilière – construction.

Mandats internes

- Bureau d'information aux parents (BIP) – transformation halte-garderie-bureaux ;
- centre de vie enfantine La Chenille – projet d'agrandissement ;
- édicule de l'esplanade de Beaulieu – transformation ;
- local du Service des parcs et domaines de la Maladière – transformation des vestiaires.

Projets terminés (phase suivi des garanties)

Mandats externes

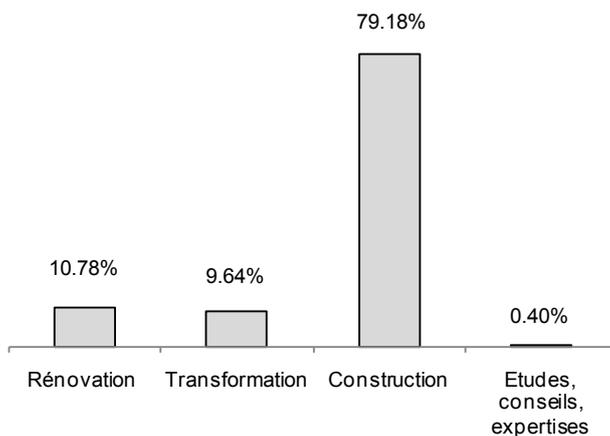
- centre sportif de la Tuilière, neuf terrains de football – construction ;
- collège de Petit-Vennes – transformation en centre de vie enfantine ;
- Musée Historique Lausanne – rénovation de la muséographie et création d'une buvette ;
- terrain d'aventures de Malley – construction nouvelle.

Mandats internes

- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts ;
- camping de Vidy – toiture végétalisée ;
- Château Rochefort, cave et magasin – transformation et création ;
- Clos des Abbayes, accueil, vente – avant-projet ;
- Collection de l'art brut – ascenseur (étape 1) ;
- collèges de Chandieu, de Béthusy, de La Sallaz et de l'Eglantine – création de classes provisoires ;
- pavillon de l'esplanade de Beaulieu ;
- Service de protection et sauvetage caserne – réorganisation des locaux.

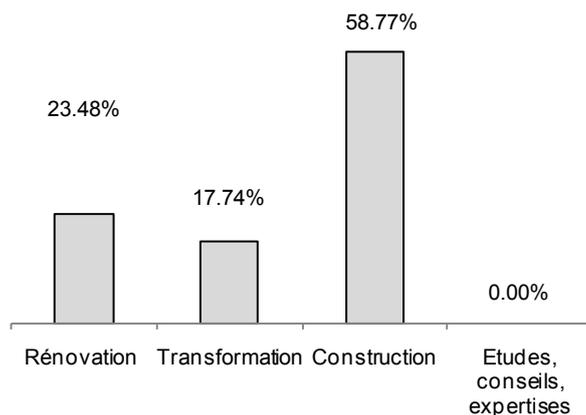
Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	Nb	2019		2018	
		Nb	CHF	Nb	CHF
Rénovations	9	25'950'000.-	9	29'950'000.-	
Transformations	6	23'195'000.-	7	27'725'000.-	
Constructions	11	190'534'000.-	16	186'445'000.-	
Etudes, conseils, expertises	5	955'000.-	6	1'472'000.-	
Total	31	240'634'000.-	38	245'592'000.-	



Nature des mandats actifs : mandats internes (ARCH)

	Nb	2019		2018	
		Nb	CHF	Nb	CHF
Rénovations	8	4'000'000.-	6	6'535'000.-	
Transformations	9	3'022'000.-	7	2'222'000.-	
Constructions	5	10'011'000.-	8	6'995'000.-	
Etudes, conseils, expertises	21	0.-	29	0.-	
Total	43	17'033'000.-	50	15'752'000.-	



Répartition des dépenses

Affaires suivies par	2019		2018	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Mandats externes (bureaux privés)		24'893'180.-		47'981'026.-
Mandats internes (Service d'architecture)		10'888'515.-		521'895.-
Total		35'781'695.-		48'502'921.-

Aménagement des espaces publics

Le Service d'architecture, par son architecte espaces publics, participe à la structure des espaces publics comprenant notamment le bureau des espaces publics. Cette structure de coordination et de concertation inter-services existe depuis 1996 suite à une décision municipale, mais n'est plus que partiellement mise en œuvre.

Le service participe au Groupe accessibilité piétonne, organe de consultation et de relais entre protagonistes privés et publics sur les projets comportant des enjeux piétonniers.

Le service a pris part à plusieurs grands projets d'espace public, notamment le projet Pôle Gare et le début du développement des métros m2 et m3.

Dans le cadre des espaces publics, le Service d'architecture offre des prestations de conseils, expertises voire conception, en matière de mobilier urbain, garde-corps, d'ouvrages de récolte de déchets, d'implantation d'armoires techniques.

Il a participé plus particulièrement aux aménagements suivants :

- belvédère du Languedoc ;
- chemin des Falaises ;
- escaliers Arlaud ;
- escaliers des Deux-Marchés ;
- groupe de travail sur la zone à valeur patrimoniale prépondérante du périmètre Saint-François – Bourg – Rôtillon ;
- Lausanne Jardins 2019 ;
- rénovation du port d'Ouchy ;
- toitures des Escaliers du Marché et de l'annexe du Musée Arlaud.

Au vu de l'évolution de la gestion des projets liés à l'espace public au sein de la Ville, le Service d'architecture a cessé d'occuper une place active dans la structure des espaces publics dès la fin 2019.

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Tous les projets déposés au bureau des permis de construire (BPC) pour une demande d'autorisation au sens de l'article 103 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) sont analysés par la Section analyse et inspection des constructions.

L'analyse est faite sous l'angle de l'accessibilité aux personnes handicapées au sens des articles 36 du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), la prévention des accidents (article 23 RLATC), la sécurité (article 24 RLATC) ainsi que l'esthétique et l'intégration (article 86 LATC).

Après l'obtention d'une autorisation, les architectes inspecteurs·trice·s organisent et coordonnent divers contrôles en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions et charges fixées dans le permis de construire aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter/d'utiliser en vertu de l'article 128 LATC.

La gestion des bâtiments recensés est assurée spécifiquement compte tenu des compétences particulières que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente et sensible sur l'ensemble du territoire communal.

Depuis la mise en application des mesures de protections recommandées par l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), un suivi similaire aux bâtiments recensés est appliqué pour tous les bâtiments inclus dans un périmètre ISOS A. Au total, plus de 60% des affaires sont traitées avec une approche plus patrimoniale, nécessitant de nombreuses coordinations avec les spécialistes.

Une collaboration active et proactive est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans le choix de matérialisation, de mise en couleurs des bâtiments et de divers détails constructifs ainsi que pour les mises aux normes sécuritaires et d'accessibilités.

Instauré en octobre 2014 afin d'utiliser au mieux les compétences des architectes de la section dans le processus d'octroi des permis de construire, un nombre important de dossiers font l'objet d'une analyse préalable avant dépôt d'un dossier de demande d'autorisation auprès du BPC. Ces analyses, le plus souvent sous forme de séances avec les mandataires, facilitent et améliorent le traitement du dossier d'enquête.

La cheffe de section et l'architecte coordinatrice établissent régulièrement des préavis détaillés du point de vue de l'esthétique et de l'intégration des projets, destinés à la Municipalité, ou lors de procédures à la Cour de droit administratif et public (CDAP).

Depuis mars 2019, la Commune a mis en place des mesures pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle technologie de téléphonie mobile 5G. Dans ce cadre, une cellule agile et consultative interne à l'administration (réunissant le Services d'architecture, le Service de l'urbanisme et l'Unité environnement du SGLA-C) a été créée pour examiner avec les opérateurs et leurs mandataires, l'intégration paysagère des sites d'antennes modifiées ou nouvelles et s'assurer, avec le soutien du Canton, que la coordination entre les opérateurs de téléphonie mobile a bien été effectuée avant chaque demande de permis de construire. La cellule a examiné 21 dossiers en 2019, dont quatre ont été refusés.

Nature des chantiers en cours (soumis à permis de construire)

	2019	2018
Aménagements extérieurs	78	130
Annexes	14	23
Changements d'affectation	27	51
Constructions nouvelles	50	72
Démolitions	10	20
Démolitions et constructions nouvelles	83	109
Démolitions et transformations	3	5
Divers	3	5
Garages-box et couverts extérieurs	2	2
Installations techniques	65	91
Transformations	438	542
Transformations (avec isolation périphérique)	75	85
Total	848	1'135

Nombres d'analyses et préavis esthétiques

	2019	2018
Analyses préalables	119	81
Préavis esthétiques	563	580
Préavis pour réponses aux opposants (y compris tribunal CDAP)	108	94
Total	790	755

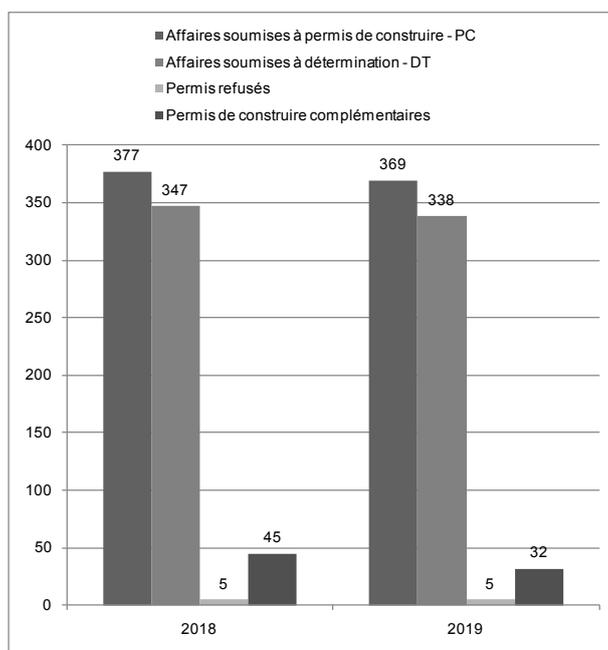
Nature des chantiers en cours (soumis à déterminations)

	2019	2018
Travaux non soumis à autorisation (DT, y compris réfections de façades) *	380	591
Total	380	591

* Depuis 2019, le Bureau des permis de construire regroupe les réfections de façade dans les travaux non-soumis sans distinction.

Autorisations délivrées ou refusées

	2019	2018
Soumises à permis de construire	369	377
Soumises à détermination	338	347
Permis refusés	5	5
Permis de construire complémentaire	32	45
Total des affaires créées	744	774



Pour toutes les demandes de travaux, une autorisation est délivrée par le BPC, soit un permis de construire, soit une détermination. Pour les deux procédures, une affaire et un suivi de l'exécution sont créés. Quelle que soit la procédure, légalement les mêmes tâches sont effectuées : vérification des aspects réglementaires, insertions des charges ou condi-

tions, planification et contrôles des travaux, et enfin délivrance d'un permis d'habiter/utiliser ou d'un contrôle d'exécution. A la différence des permis, les déterminations ne génèrent aucun émolument. Un processus de suppression des déterminations est à l'étude.

Phases de contrôles de chantiers réalisées

	2019	2018
Début démolition contrôlé	20	25
Début des travaux contrôlé	514	528
Etapes contrôlées (sauf début et fin)	825	829
Fin de travaux contrôlée	597	579
Total	1'956	1'961

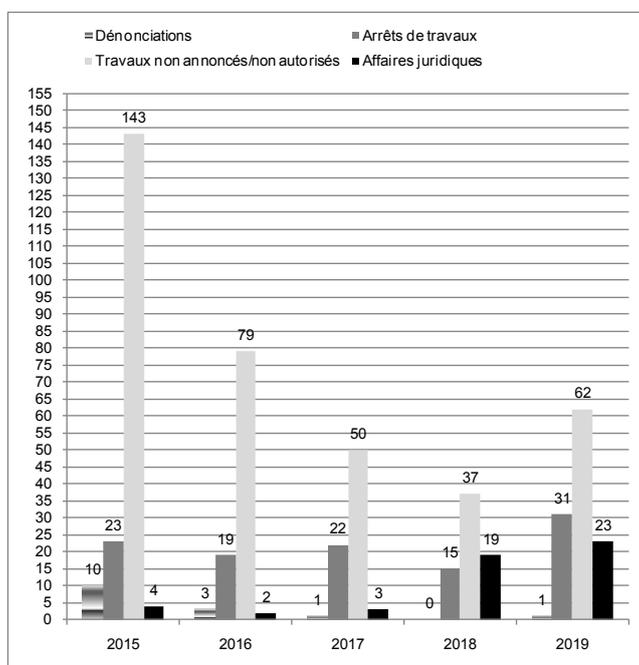
Les phases de contrôle des chantiers en cours sont une partie très importante du travail effectué par la section. Elles s'effectuent selon la nature des chantiers (transformations, constructions nouvelles, réfections de façades, installations techniques, etc.) à divers moments, de la démolition à la fin des travaux. Les contrôles réalisés durant l'année correspondent à plus de 1'100 chantiers ouverts.

Malgré une légère baisse du nombre de chantiers, le nombre de phases de contrôle effectué augmente. Ceci provient de la complexité de plus en plus grande des chantiers, de la difficulté à obtenir la réalisation de toutes les conditions exigées par le permis de construire, qui demande un nombre accru de visites et de contrôles.

	2019	2018
Permis d'habiter/ d'utiliser envoyés	340	410
Contrôles d'exécution effectués (DT)	241	221
Total	581	631

Dénonciations, arrêts de travaux et travaux non annoncés/non autorisés, affaires juridiques (restitutions, etc.) ces cinq dernières années

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux	Travaux non annoncés – non autorisés	Affaires juridiques
2015	10	23	143	4
2016	3	19	79	2
2017	1	22	50	3
2018	0	15	37	19
2019	1	31	62	23



Travaux non annoncés – non autorisés

Depuis 2014, pour chaque cas de travaux non annoncés ou non autorisés constaté, un important travail d'information aux propriétaires et régies concernés a été réalisé sous forme d'un courrier rappelant la base légale, et les renvoyant au site internet de la Ville pour trouver les renseignements utiles pour déposer un dossier conforme.

Les dénonciations sont rares car elles sont réservées aux cas les plus répréhensibles. Les affaires juridiques, recours et autres sont toutefois en augmentation. L'Unité conseil juridique, la juriste du Bureau des permis de construire ainsi que le juriste du service accompagnent le Service d'architecture pour le suivi de ces dossiers délicats. A noter que la procédure de retrait du permis de construire LATC 118 pour l'immeuble à la Place Bel-Air 4, rue Mauborget 5, 7 et 9 est un fait marquant qui a fortement sollicité la section en 2019.

Statistique trimestrielle de la construction (STC)

Le Service d'architecture participe activement à la mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et des logements. La mise à jour de celui-ci est garantie par la statistique trimestrielle de la construction et des logements qui enregistre le nombre de bâtiments d'habitation, de logements et de maisons individuelles construits, transformés, et pour lesquels un permis de construire a été délivré.

Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles durant une période de cinq ans sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou informatique aux archives communales. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale, et prépare les dossiers à archiver pour les archives communales.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers impose notamment à la Municipalité de prévenir toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ; les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public, en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Afin de pallier à la surcharge chronique du responsable de la sécurité des chantiers, un nouveau collaborateur spécialiste dans le domaine de la sécurité de chantier a été engagé en renfort. Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles ; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : Corps de police, Route et mobilité, Parcs et domaines, Economie, et les TI ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages (par pointage) ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec police de Lausanne et la SUVA et au besoin le procureur.

En 2019, les chantiers marquants suivants ont nécessité plusieurs fois des interventions pour la sécurité publique et celle des ouvriers :

- coordination chantier Pôle Gare (Paleyres, Treyblanc, Jurigoz, Plateforme 10) ;
- construction du stade de la Tuilière ;
- coordination des chantiers CIO-STEP ;
- coordination des travaux entre le tunnel LEB, les puits d'accès au parc de la Brouette et la ligne sur l'avenue d'Echallens ;
- coordination des travaux pour le chantier de renouvellement et d'adaptation du pont de Jurigoz ;
- construction de l'Hôpital de l'Enfance et agrandissement de la maternité (CHUV) ;
- suite des travaux dans le quartier des Fiches Nord (268 logements) et construction d'un collège primaire, d'un APEMS et d'une salle de gym ;
- travaux préparatoires des Plainnes-du-Loup (1^{re} pièce urbaine avec 340 logements et les pistes de chantier) ;
- construction des musées Plateforme 10 et Musée cantonal des beaux-arts ;
- rénovation de la Coop de Saint-Laurent ;
- transformation du Théâtre de Beaulieu ;
- surélévation et transformations de l'aile Sud du Palais de Beaulieu pour le Tribunal Arbitral du Sport ;
- construction de 99 appartements à la route du Pavement 43 à 59 ;
- démolition et nouvelle construction d'un immeuble de logements, bureaux et commerces à la rue de Bourg 17 et à la rue du Rôtillon 8 ;
- construction nouvelle – nouveau campus de l'Ecole Hôtelière de Lausanne ;
- démolition et construction aux rues Saint-Martin et Louis Curtat.

Ces chantiers importants, avec de gros volumes dans les transports de matériaux, nécessitent une coordination avec les autres services (TI, Corps de police et Service des routes et de la mobilité).

Les inspecteurs à la sécurité des chantiers sont souvent les premiers interlocuteurs entre le constructeur et les services de la Ville pour le début des travaux. Ils assurent une liaison transversale entre les services.

De nombreux conseils et formations sur la sécurité de chantier sont régulièrement donnés à des entités tierces telles les chargés de sécurité du CHUV et l'école vaudoise de la Fédération des entrepreneurs.

Nombre de grues installées et contrôlées dans l'année

Année	Nombre
2010	40
2011	51
2012	36
2013	41
2014	38
2015	35
2016	53
2017	51
2018	31
2019	35

Ce nombre correspond aux nouvelles grues installées et contrôlées en 2019, sans tenir compte de celles déjà en place qui nécessitent des contrôles réguliers.

Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12
2013	9
2014	10
2015	12
2016	12
2017	14
2018	11
2019	6

Le nombre d'accidents reste stable malgré la quantité de chantiers en cours. Les 6 accidents répertoriés cette année concernent des blessures sans pronostic vital engagé, principalement des chutes d'échelle ou de plain-pied.

Nombre d'accidents connus sur le domaine public

Depuis 2010, le nombre d'accidents connus sur le domaine public varie entre zéro et un. En 2019, il n'y a pas eu d'accident.

SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre d'une politique d'agriculture urbaine, de nature, de paysages et d'aménagement de l'espace public
- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et 5 cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins des usager·ère·s et les aspects écologiques, esthétiques et économiques
- application des règlements de protection des arbres sur l'ensemble du territoire communal
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville

Administration

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion financière
- gestion des ressources humaines et formation des apprenti·e·s
- application des directives MSST sur la sécurité et la santé au travail
- identification des dangers sur l'espace public et sur les emplacements de travail
- communication
- coordination des projets du service
- logistique des manifestations
- application des dispositions fédérales, cantonales et communales inhérentes à la police des chiens

Bureau espaces publics et paysage

- garantie de la bonne intégration des aspects paysagers et qualité des espaces publics dans les planifications urbaines
- réalisation d'études et projets dans les espaces publics
- gestion et aménagements des plantages
- organisation d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique
- coordination de la manifestation Lausanne Jardins 2019

Domaines et patrimoine

- gestion et entretien des vignobles
- commercialisation des Vins de Lausanne
- mise en œuvre de la stratégie et des projets d'agriculture urbaine, gestion des domaines agricoles
- gestion et entretien des forêts
- participation à la création d'un parc naturel périurbain dans le Jorat
- constructions et réparations du parc immobilier, des ouvrages et infrastructures gérés par le service

Entretien, production et maintenance

- gestion et entretien des parcs
- gestion et entretien des cimetières
- gestion et entretien des établissements horticoles et fourniture de décorations florales officielles
- exploitation des ateliers du service

Nature

- mise en œuvre de la stratégie et des projets Nature en ville
- garantie de la bonne intégration des aspects nature dans les planifications urbaines
- accompagnement, formation et conseil à l'interne et à l'externe (autres services de la Ville, privés, associations)
- gestion du patrimoine arboré
- traitement des requêtes en abattage d'arbre comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé
- traitement des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Agriculture & Gest. Territoire	1.80	1.80	1.80	2.00
Ateliers	26.80	26.80	27.80	27.80
Bureau Esp. Public & Paysage	8.55	8.55	9.55	9.25
Cimetières	37.95	38.15	36.95	36.35
Conduite des Parcs	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction - RH - Admin	18.60	16.60	18.50	18.20
Entretien bâtiments & Infrastructure	3.00	3.00	3.00	3.00
Etablissement horticole	20.50	20.50	19.60	19.40
Forêts	19.85	19.70	19.75	19.50
Nature	4.90	4.90	4.90	4.90
Parcs - sect. Ouest	43.90	40.60	39.10	39.10
Parcs - sect. Est	47.30	43.90	47.50	45.10
Parcs - sect. Sud	53.20	52.20	54.20	52.70
Police des chiens & Projets	1.50	1.50	2.50	2.50
Vignobles	13.30	13.30	13.30	13.30
Total service	303.15	293.50	300.45	295.10

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés
Total service		-2.70

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Agriculture & Gest. Territoire	2	1.80	2	2.00
Ateliers	27	26.80	28	27.80
Bureau Esp. Public & Paysage	9	8.55	10	9.25
Cimetières	40	38.15	38	36.35
Conduite des Parcs	2	2.00	2	2.00
Direction - RH - Admin	20	16.60	21	18.20
Entretien bâtiments & Infrastructure	3	3.00	3	3.00
Etablissement horticole	21	20.50	20	19.40
Forêts	21	19.70	21	19.50
Nature	6	4.90	6	4.90
Parcs - sect. Ouest	41	40.60	40	39.10
Parcs - sect. Est	45	43.90	46	45.10
Parcs - sect. Sud	54	52.20	54	52.70
Police des chiens & Projets	2	1.50	3	2.50
Vignobles	14	13.30	14	13.30
Total service	307	293.50	308	295.10

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Ateliers			1	
Bureau Esp. Public & Paysage	1		1	
Cimetières	1		2	
Direction - RH - Admin	3		3	
Etablissement horticole	3		3	
Forêts	4		5	
Parcs - sect. OUEST	2		1	
Parcs - secteur EST	4		3	
Parcs - secteur SUD	3		2	
Vignobles	1			
Total service	22		21	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	11	15
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	2
Total service	12	17

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement reconversion ext.	
Total service	11

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

5 février	Conférence de presse Lausanne s'engage pour ses arbres et ses forêts! et présentation de la Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois
16 mars	Naissance d'un verger aux Vignes d'argent. Première action Naturopolis (collaboration entre les villes d'Annecy et de Lausanne, soutenue par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France – Suisse)
20 mars	Mise de bois feuillus
23 mars	9 ^e édition d'Arbracadabra, Fête de la forêt à Sauvabelin
23 mars	stand Plantons local au salon Habitat-Jardin réalisé en collaboration avec des pépiniéristes et des producteurs de végétaux régionaux pour la mise en valeur des plantes cultivées localement
3 et 4 mai	Caves ouvertes en Ville avec les Vins de Lausanne
8 mai	Présentation publique du Parc des Fiches
10 mai	Cérémonie d'inauguration des drapeaux d'Ouchy peints par des enfants sur la thématique Lausanne Jardins – terre à terre
11 mai	Inauguration des promenades Beaulieu – Jomini
15 mai	Inauguration de la place du Nord
17 mai	Plantation de l'arbre à rêves dans le verger de l'Hermitage, à la suite du projet du Collectif de la grève du Climat Vaud et de la manifestation pour le climat du 6 avril à Lausanne
18 mai	Inauguration du magasin et du bar à vin de Château Rochefort
18 mai	Collaboration avec l'Association pour la sauvegarde du Léman: action à la Vuachère Halte aux Renouées!
18 mai	2 ^e édition #LausannePlogging. Du parc Mon-Repos au terrain de beach Volley à Vidy
18 mai	3 ^e édition de Festi Jorat, thème eau et forêt, organisé par l'association JUTAVAQ (Jorat, une terre à vivre au quotidien)
20 mai	3 ^e édition de la Fête de la nature en ville: les mains dans la terre
4 juin	Inauguration du grill et de la place Dentan – Valency
8 juin	Caves ouvertes au Clos des Abbayes et au Château Rochefort
14 juin	Grève des femmes, action symbolique à la place Saint-François, arbres mauves
15 juin	Inauguration de la 6 ^e édition Lausanne Jardins. Exposition du 15 juin au 12 octobre
16 juin	Inauguration de l'exposition Gilles Clément: toujours la vie invente dans l'Orangerie à la Bourdonnette
19 juin	Inauguration du parc archéologique Lousonna et vernissage de la sculpture Horizons Lousonna de l'artiste vaudois Etienne Krähenbühl et son fils Fabien
23 juin	Inauguration du nouveau siège du Comité international olympique (CIO), des aménagements aux abords du CIO, de la place de jeux, de la Fontaine de granit et des aménagements autour du camping
9 au 14 juillet	Les Vins de Lausanne partenaires du Festival de la Cité et lancement du Préambule
18 juillet	Couronnement argent du vigneron de la Ville M. Luc Dubouloz dans le cadre de la Fête des Vignerons
10 août	Réception d'une délégation du comité de Great Wine Capitals au Clos des Abbayes
11 août	Spectacle de la Fête des Vignerons avec une délégation du comité de Great Wine Capitals
23 août	23 ^e Nuit des chauves-souris à Sauvabelin
29 août	Assemblée annuelle de l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP) au Casino de Montbenon et repas de gala au TOM Café, restaurant du Musée Olympique
3 septembre	Les Plaines-du-Loup en chantier: information publique et inauguration de la maison du projet
6 septembre	Inauguration des massifs fleuris des Quais d'Ouchy et de l'horloge fleurie
8 septembre	7 ^e édition du marché d'automne Lausanne ProSpecieRara
21 septembre	Inauguration place de jeux des Boveresses
28 septembre	Atelier participatif pour le parc de la Solitude et Saint-Martin 10-18
28 septembre	Inauguration du plantage du Levant
5 octobre	19 ^e édition de Un arbre, un enfant
9 octobre	Clôture de Lausanne Jardins 2019
25 octobre	Intronisation de Mme Natacha Litzistorf à la Confrérie du Guillon
19 novembre	Vernissage de l'exposition Graines d'avenir, Coup d'œil dans les serres de la Ville, au Forum de l'Hôtel de Ville
11 décembre	Vente de bois feuillus par adjudication
11 décembre	Dégustation VIP des Vins de Lausanne au Caveau de la Municipalité
12 et 13 décembre	Dégustations publiques des Vins de Lausanne au Caveau de la Municipalité
14 décembre	217 ^e Mise aux enchères des Vins de Lausanne
16 décembre	Conférence de presse Le premier Parc naturel périurbain de Suisse romande sera-t-il lausannois? et présentation du préavis N°2019/52 (« Pour un Parc naturel périurbain lausannois ») adopté par la Municipalité le 12 décembre 2019

En 2019, le service a aussi terminé sa réorganisation en confiant la responsabilité de l'administration à l'adjointe au chef de service et en nommant un deuxième adjoint au chef de service à 20% en la personne du chef de la division Entretien, production et maintenance. Le chef de service peut ainsi compter sur l'appui de deux adjoint·e·s, pour les aspects terrain et coordination.

ADMINISTRATION

L'Unité administrative a géré les tâches administratives, de comptabilité et de coordination pour la direction et les divisions du service.

L'Unité communication a mis en valeur les activités du service : les manifestations grand public, les expositions, les diverses inaugurations liées à l'espace public et les activités offertes à la population, ainsi que de nombreuses autres actualités qui ont été relayées via des communiqués de presse, des conférences de presse, sur le site internet www.lausanne.ch/nature et via les réseaux sociaux. Elle a en outre développé et mis à disposition de la direction et des divisions une nouvelle signalétique pour le service.

Le chargé de projets et répondant qualité a géré de nombreux projets transversaux et a aussi permis la mise en œuvre de la culture projet au sein du service. La culture projet du SPADOM donne la possibilité à l'ensemble des collaborateur·trice·s de devenir ponctuellement chef·fe de projet. Elle permet également de fournir à la direction du service une liste de tous les projets en cours.

L'Unité ressources humaines a géré les affaires du personnel du service, incluant les suivis de situations problématiques de santé, tout en assurant l'encadrement des 21 apprenti·e·s, des 51 stagiaires et des 17 auxiliaires. L'unité RH a géré 25 engagements, dont 7 apprenti·e·s, en 2019.

Santé et sécurité au travail

Le responsable santé et sécurité au travail a accompagné, en tant que spécialiste sécurité, divers projets tels que, la mise en place d'un concept de sécurité des ouvrages d'art et de suivi des bâtiments du service, des analyses de terrain en lien avec la sécurité générale de l'espace public avec les services concernés ou les diverses unités du service, des audits sur les domaines agricoles notamment celui du Chalet-de-la-Ville qui accueille également des classes d'école, divers rapports de sécurité pour la direction relatives à des mesures d'amélioration possibles sur des lieux d'accidents de personnes et participation à l'élaboration de procédures d'urgence pour les collaborateur·trice·s impacté·e·s. Le responsable a également géré la formation continue des employé·e·s en matière de sécurité et de santé au travail, effectué des audits avec l'appui de l'ergonome de la Ville ainsi que les analyses de postes de travail avec l'ingénieur communal.

Police des chiens et projets

L'activité générale 2019 du Bureau d'intégration canine et de la police des chiens (BICan) a principalement été marquée par les sphères d'influence suivantes :

- une équivalence des affaires traitées en regard de l'exercice précédent ;
- une diminution des signalements relatifs à la protection des animaux ;
- une augmentation de 28.5% des cas de morsures, particulièrement au détriment des enfants et des congénères est à relever ;
- une diminution des annonces de chiens listés ;
- les décès de deux des trois chiens « collaborateurs » du BICan.

BUREAU ESPACE PUBLIC ET PAYSAGE (BEPP)

Le BEPP a participé activement, au sein de groupes d'études pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne, aux développements de projets en matière de planification générale (par exemple, la révision du plan général d'affectation communal et son volet nature et paysage, les plans d'affectation de Montolivet et de la Gottettaz), et de suivi des grands projets, via le coordinateur grands projets pour Métamorphose (par exemple, les projets du stade de la Tuilière et des écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy, ainsi que pour les axes forts de transports publics tels que le tramway t1, le m3 et l'enterrement du LEB ou encore pour l'Unité Pôle Gare, comme les projets de la place de la gare, de la Rasude, de Plateforme 10 et du quartier des Fleurettes).

Concernant les projets plus particulièrement liés à l'espace public, le BEPP a participé à divers groupes de travail chargés d'étudier des projets d'aménagement comme le quartier de Sévelin, dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) 2012, la liaison de mobilité douce dans le coteau de Cour et celle entre Bellevaux et Sauvabelin, la voie verte d'agglomération, le concours Riponne-Tunnel, les avenues de Montoie et de Victor-Ruffly. Il a développé les principes d'arborisation des rues de la ville dans le cadre de la Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier, adoptée par la Municipalité le 17 janvier 2019, et plus spécifiquement étudié des projets des avenues du Grey et de Provence. Il a effectué diverses réalisations, aménagements et plantations, notamment à la route du Pavement, au chemin des Falaises, le long de la ligne de bus olympique n° 24, à la route de Prilly et au carrefour de Béthusy.

En ce qui concerne les parcs, plusieurs projets ont été à l'étude durant l'année, comme la rédaction :

- du projet de rapport-préavis « *Stratégie de développement des espaces verts publics dans les quartiers Nord-Est* » qui sera soumis à la Municipalité au premier trimestre 2020 ;
- du rapport-préavis N°2019/57 (« *L'eau dans les parcs de la Ville : bon pour l'environnement et la santé* ») adopté par la Municipalité le 19 décembre 2019 ;

- la mise à l'enquête du jardin de plaisance du Désert, du parc des Fiches et de l'entrée du camping de Vidy ;
- l'avant-projet du jardin des Toises 14, du parc de la Brouette et du futur parc de Victor-Ruffy, la promenade de Montalègre ;
- le plan de gestion de la campagne des Cèdres et du parc de Mon-Repos.

Parmi les principaux projets réalisés ou en cours de réalisation figurent : le verger des Vignes d'Argent, le suivi de l'aménagement du siège du CIO à Vidy, la Fontaine de granit à Vidy, la promenade archéologique des ruines romaines, le parc de Béthusy, l'entrée sud de la promenade de la Sallaz, le parc de la Légende, la placette Dentan au parc de Valency, la section 27 du cimetière du Bois-de-Vaux, le réaménagement de l'entrée ouest du parc du Denantou, le petit parc de Pontaise 15 et divers travaux de sécurisation, notamment au parc Mon-Repos. A cela s'ajoutent encore le développement d'un document précisant la politique du fleurissement en Ville de Lausanne et la conduite de plusieurs actions spécifiques de renouvellement du fleurissement, notamment le long des quais d'Ouchy et l'Horloge fleurie.

Quant aux places de jeux (transférées à la direction Finances et mobilité au 1^{er} juillet 2016), on relève la création de nouvelles grandes places de jeux aux parcs de Béthusy et des Boveresses, à Vidy – Vaudaire, à Bellevaux-dessous et au Château de Beaulieu, ainsi que l'étude en cours de projets, notamment à l'Esplanade de Montbenon, aux Bossons, à La Sallaz, au Champ du Grand-Chêne.

En ce qui concerne les plantages, les plantages du Vallon B et du Levant ont été réalisés et mis à la disposition des riverain·e·s intéressé·e·s au printemps 2019, ce qui porte à 17 le nombre de plantages gérés par la Ville. Le plantage du coteau de Cour, le potager des Falaises et le potager des Vanils sont en cours d'étude. Le BEPP assure également la conduite d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique dans les plantages.

Les prestations suivantes ont été fournies dans le cadre de la manifestation phare de l'année, Lausanne Jardins 2019 :

- suivi de la réalisation des jardins en collaboration avec la commissaire ;
- organisation de l'inauguration de la manifestation le 15 juin 2019 et sa clôture dans le cadre du Forum Bâtir et planifier, organisé dans l'Orangerie du SPADOM, le 9 octobre 2019 ;
- aménagement de cinq jardins, issus du concours interne au SPADOM, le Réveil du peuplier, le Vert de terre, 9 m³, le Verger de la paix et Lasagne potagère ;
- visites guidées à l'attention des employé·e·s de la Ville et de services d'autres villes, suisses et françaises ;
- participation à Naturopolis ;
- coordination et suivi du montage de l'exposition Toujours la vie invente de et sur Gilles Clément dans l'Orangerie, inaugurée le 16 juin et ouverte au public jusqu'au 14 septembre 2019.

DOMAINES ET PATRIMOINE

Agriculture et gestion du territoire

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre des axes de la Politique agricole urbaine définie dans le préavis N°2018/09 (« *Politique agricole urbaine* »). Deux ateliers publics ont été organisés sur le thème Lausanne : ville comestible, qui ont chacun réuni près d'une cinquantaine de personnes. Ces ateliers ont permis d'identifier les attentes du public, les actions à développer et à co-construire avec les personnes et autres groupes d'acteur·trice·s intéressés, telles que, par exemple, la mise à disposition d'un kit de transformation de produits agricoles, le développement de permis de végétaliser, la mise en évidence de lieux emblématiques de l'agriculture urbaine, l'accompagnement du Service des écoles primaires et secondaires pour la mise en place de jardins potagers scolaires, la création d'une plateforme qui valorise et référence les projets déjà réalisés, etc.

Dans le cadre de cette politique, l'Unité agriculture et gestion du territoire a accompagné la réalisation de trois nouveaux potagers, à savoir deux potagers pédagogiques (école de Montchoisi et centre de vie enfantine de la Cité) et un potager de quartier à Entrebois.

Pour ce qui est du développement de filières agricoles, les modalités de promotion de l'achat du Lait équitable (développé par la Coopérative du même nom) ont été définies dans le cadre du 2^e volet du plan de restauration collective durable (RCD).

L'unité a étroitement collaboré au lancement, sous l'égide du Schéma directeur du Nord lausannois, d'une étude sur l'Espace Blécherette, visant notamment à définir les axes de développement de projets agricoles autour des fermes de la Blécherette, du Solitaire et du Châtelard, propriétés de la Ville de Lausanne.

Quant aux domaines agricoles, l'unité a déterminé avec les fermiers les conditions de réalisation d'un nouvel hangar à la ferme de la Villaire à Echallens. La construction de ce nouveau bâtiment, en 2020, permettra de libérer des volumes à la Blécherette.

Les domaines agricoles ont bénéficié de travaux d'entretien courant dont, en particulier, le remplacement et la rénovation du chauffage à bois à la ferme de la Blécherette et au Chalet-de-la-Ville. Sur le domaine de Rovéréaz, l'offre d'accueil pédagogique en forêt a été mise en œuvre en collaboration avec l'association du Jardin aux 1000 mains et le Service des écoles primaires et secondaires. Les travaux de réaménagement des espaces extérieurs et d'assainissement de l'écoulement des eaux ont démarré à l'automne. En outre, des études de projet ont été menées pour le réaménagement et la rénovation du rural principal, dans l'optique de soutenir le développement des activités des exploitants du jardin pédagogique et du projet d'agriculture biologique de proximité.

Au Chalet-de-la-Ville, un projet de pose de panneaux solaires photovoltaïques a été lancé en collaboration avec SI-REN S.A. Le chauffage à bois dans la ferme a été remplacé.

A la ferme des Cases, les fondements et la structure d'un hangar situé sur une zone de glissement de terrain ont été renforcés en vue de pérenniser cette bâtisse.

Après sa mise en arrêt provisoire en 2018, la Municipalité a finalement décidé l'arrêt définitif de l'installation de biogaz du domaine des Saugealles, en juin 2019, après 11 ans d'exploitation. Cette décision a été prise après une analyse de la situation. Elle a mis en évidence l'inadéquation entre les investissements permettant de continuer l'exploitation de cette installation en toute conformité et sécurité et son rendement ne pouvant pas réellement être augmenté. Son démantèlement a été entrepris en automne. Les équipements les plus importants ont pu être revendus. Un chauffage à bois sera installé pour la production de chauffage.

Toujours aux Saugealles, les sous-sols de la ferme ont fait l'objet d'un assainissement en profondeur à la suite de la découverte, dans une cave, de mэрule, redoutable champignon des maisons, ayant la propriété de faire pourrir tout élément ligneux dans les constructions.

Entretien des bâtiments et infrastructures

Durant l'année 2019, l'unité a été marquée par le développement et le début du déploiement d'une stratégie globale d'entretien des bâtiments du service. Cette mesure aura l'avantage d'optimiser les contrôles, de cibler les interventions d'entretien de manière idéale et de définir, avec une approche proactive, les besoins d'investissements futurs en vue de maintenir la valeur du patrimoine bâti.

Au sein des parcs, les collaborateurs de l'unité ont conduit divers projets d'entretien courant, de rénovation de canalisations et de récoltes des eaux, notamment sur les sites de Vidy, de la Colline de Montriond et de Milan. Au chemin du Trabandan, un mur de soutènement a dû être provisoirement sécurisé compte tenu de son état de dégradation avancé, découvert durant des travaux d'entretien de la végétation. La conque du kiosque à musique de la Colline de Montriond a subi une intervention afin de pérenniser sa structure.

Dans les cimetières, l'unité a conduit des études pour la rénovation et le réaménagement du bâtiment de la route de Chavannes 4 au Bois-de-Vaux I, dans le but de mettre en conformité les locaux et de regrouper des équipes de jardinier-ère-s. Les travaux d'entretien se sont concentrés sur la remise en état de diverses surfaces et organes de récoltes des eaux météoriques.

L'Unité entretien des bâtiments et infrastructures a mené les nombreux travaux d'entretien courant dans les domaines agricoles décrits ci-dessus.

Pour l'Unité vignobles, de nombreux projets ont été réalisés afin de développer la commercialisation et de réaménager les bâtiments anciens.

Pour les besoins de l'Unité forêts, elle a conduit les travaux de construction du couvert pour l'entreposage des plaquettes de bois déchiqueté à la route des Corbessières.

Forêts

Les épisodes caniculaires de mars à juin ont influé sur les forêts. Les années 2017 et 2018 avaient déjà fortement stressé les arbres les plus sensibles et les pluies de juillet et août n'ont pas suffi à combler le manque hydrique. En ville, les vieux hêtres ont très mal supporté ces épisodes et les épicéas du Jorat ont légèrement souffert des attaques du bostryche typographe.

Une part importante du bois de service coupé en 2019 est destinée à la construction – rénovation du collège de Béthusy. La construction du couvert à plaquettes du Bois-Clos s'est achevée à la fin de l'année 2019.

L'unité a continué à travailler au développement du projet de Parc naturel du Jorat. Pour faire suite aux décisions des communes voisines, le périmètre du parc a été entièrement repositionné sur le territoire et les propriétés forestières communales. Le Service s'est attelé à rédiger le préavis N°2019/52 « *Pour un Parc naturel périurbain lausannois* », qui a été adopté par la Municipalité le 12 décembre 2019 et sera soumis au Conseil communal en début d'année 2020.

L'unité a participé à de nombreux projets en relation avec l'accueil du public, la rénovation d'infrastructures et la gestion forestière. Elle a continué à développer le plan de gestion des forêts.

En matière de biodiversité, un îlot de sénescence a été officialisé aux Amburnex.

Vignobles

En 2019, la récolte a été généreuse et équilibrée. La météo changeante au cours de la saison annonçait une récolte tardive. L'automne, finalement radieux, a fini la maturation du raisin, conférant aux vins du millésime les arômes typiques d'un millésime très solaire.

A la Côte, 2'000 m² de Pinot gris supplémentaires ont été plantés ainsi que 2'000 m² de Pinot noir issu d'une sélection masale. Les vinifications ont été empruntées de l'utilisation d'oxygène qui a permis l'obtention de caractères fruités et épanouis tout en respectant le cahier des charges biodynamique.

A Lavaux, des essais d'engrais verts dans les vignes ont été effectués avec succès, permettant la réduction d'utilisation d'herbicides. Le quota pour le Chasselas a été atteint. Les vinifications des Chasselas se sont très bien déroulées.

Au niveau des infrastructures, le réaménagement du magasin de promotion et de vente de vins du Château Rochefort a été géré par l'Unité entretien des bâtiments et infrastructures ainsi que la transformation de locaux pour un nouveau chai

à barriques à l'Abbaye-de-Mont. Le domaine du Clos des Abbayes a fait l'objet d'études de faisabilité pour le réaménagement des bâtiments. Un examen a également été mené afin de résoudre les problèmes récurrents d'évacuation des eaux usées du Clos des Moines et du Clos des Abbayes.

En matière de commercialisation, les ventes sont en baisse dans un contexte de marché difficile, en particulier les vins de la gamme classique dévolue au négoce traditionnel et à la grande distribution. Les ventes de la sélection L sont hauses, celles de la gamme historique sont stables grâce au succès de la mise aux enchères. Pour inverser la tendance une nouvelle stratégie est à l'étude.

ENTRETIEN, PRODUCTION ET MAINTENANCE

Ateliers

Les ateliers sont à disposition des autres unités du service. Les entretiens des véhicules et des machines sont effectués par les mécaniciens de l'unité et le suivi des réparations est assuré par le nouveau système global de gestion AS-TECH. Ils participent techniquement à la mise en œuvre de tous les projets, les places de jeux et les plantages, ainsi que les manifestations, notamment Lausanne Jardins 2019 et l'exposition Gilles Clément.

Cimetières

Cette unité est en charge de l'entretien des cimetières et, sur demande, des tombes privées.

Elle continue à œuvrer dans le respect de l'environnement et elle est un laboratoire important de lutte mécanique et manuelle contre la végétation indésirable.

En 2019, une nouvelle organisation de l'administration a eu lieu, le chef du bureau administratif ayant rejoint l'office des prestations funéraires. Pour tous les travaux liés aux tombes privées, le SPADOM est désormais prestataire de services pour le Service de l'économie.

Dans le cadre d'une simplification de l'entretien et de la suppression des plantes horticoles dont la valeur biologique est moindre, l'unité a retiré 700 m linéaires de haie de thuyas, qui seront progressivement remplacés par des arbustes indigènes. Des chèvrefeuilles à cupule présents dans les intersections des cimetières de Bois-de-Vaux ont également été retirés.

Établissement horticole (EH)

L'Unité établissement horticole continue à développer son projet zérophyto. La cible à atteindre est de se passer intégralement de produits phytosanitaires de synthèse d'ici à 2022. En 2019, elle a présenté son travail dans une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville dont le thème était Graines d'avenir, coup d'œil dans les serres de la Ville. Cette exposition expliquait la phase de transition écologique en cours dans l'établissement horticole de la Bourdonnette et a rencontré un franc succès auprès de la population.

Un nouveau concept de pépinière provisoire a vu le jour à la Blécherette. Cette pépinière a été créée dans la perspective des futures plantations du quartier des Plaines-du-Loup. L'établissement s'engage à les cultiver jusqu'à leur plantation définitive.

Parcs

L'Unité parcs a engagé un surveillant des espaces verts en charge de veiller au bon respect des dispositions réglementaires des espaces verts en collaboration avec le personnel assermenté. Dans le cadre du préavis N°2015/32 (« *Qualité de vie dans les parcs lausannois* »), l'unité se charge de mettre à l'enquête l'installation de poubelles dont la mécanisation du ramassage est possible dans les parcs et promenades lausannois. Un essai de zone de tri avec benne compactante a été effectué dans le parc situé à côté du théâtre de Vidy. Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation conduisant à poursuivre selon le même concept sur l'entier du parc du Bourget en 2020.

L'exploitation agricole de Sauvabelin est en phase de reconversion dans le but d'être reconnue exploitation agricole biologique.

L'unité a repris la charge d'entretien de la campagne des Cèdres, propriété de l'Etat de Vaud. La volonté de l'Etat était de trouver un repreneur à même d'assurer l'entretien d'une surface d'une telle ampleur (environ 8 ha d'espaces verts), tout en y garantissant la sécurité et un entretien écologique adéquat.

Après deux ans de mise hors service, l'Horloge fleurie d'Ouchy a été transformée et fonctionne à nouveau pour le plus grand plaisir du public. Les équipes d'entretien ont modernisé les massifs de fleurs des quais d'Ouchy. En outre, 150 arbres ont été plantés le long de la nouvelle ligne olympique de bus.

L'unité collabore avec la division Nature pour répondre aux objectifs de la charte d'entretien des espaces verts, par exemple l'entretien d'un tiers des terrains de sport de façon intégralement biologique, la construction de structures visant à améliorer la biodiversité et la nature en ville, tels que des étangs et des murgiers, la plantation de 30 arbres fruitiers par année, le semis de fleurs de foin pour favoriser les prairies avec des écotypes lausannois et l'arrachage des plantes horticoles, ainsi que leur remplacement par des plantes indigènes.

NATURE

Le Fonds de subvention pour les toitures végétalisées est venu en soutien à sept toitures privées et à trois bâtiments de la Ville : l'annexe du Musée Espace Arlaud, le Camping de Vidy et le bâtiment du Service achat et logistique Ville au chemin de l'Usine à gaz 19.

Un espace test de toiture végétalisée et panneaux solaires a été mis en place sur le site de l'établissement horticole afin de trouver le meilleur ajustement possible entre la présence d'une végétation couvrante, sous et autour des panneaux, et un entretien minimal.

La création de biotopes par les équipes du SPADOM s'est poursuivie dans les zones relais du réseau écologique des parcs lausannois, augmentant ainsi la part d'interventions ciblées en faveur de la biodiversité.

Dans le cadre du projet Interact (collaborations entre la Ville et l'Université de Lausanne), un recensement des chauves-souris dans le cimetière du Bois-de-Vaux a été réalisé.

L'instrument consistant en un permis de végétaliser a été développé pour permettre aux citoyen·ne·s de végétaliser des espaces publics. La démarche a été initiée par l'accompagnement d'un projet pilote dans le quartier des Echelettes.

Une directive municipale concernant l'attribution de subventions pour la réalisation d'aménagements favorables à la nature chez les privé·e·s a été élaborée et validée par la Municipalité. Cette subvention permettra de soutenir la réalisation de structures favorables à la nature au pied d'immeubles sur le territoire communal et d'encourager leur entretien écologique.

Conseil nature

Des formations à l'attention des gérant·e·s et concierges du Service du logement et des gérances ont été menées au début de l'année 2019. Un cours théorique a été élaboré pour les gérances et un cours pratique sur le terrain pour les concierges.

La 3^e édition de la Fête de la Nature en ville s'est tenue le 25 mai 2019 à la place Centrale. De nombreuses associations sont venues animer la place, sur la base du thème choisi pour cette édition Les mains dans la terre et faire découvrir le sol sous toutes ses facettes. La Maison de quartier de Chailly et l'Espace récréatif de la Grenette ont également participé à cette édition.

Un nouveau projet pédagogique a démarré en partenariat avec la Maison de la Rivière. Durant l'année scolaire 2019-2020, 30 classes pourront bénéficier d'une sortie pédagogique de découverte de la nature à Sauvabelin. Dix sorties de classe ont déjà eu lieu en automne 2019.

Le projet Sauvageons en ville a été renouvelé en partenariat avec les Musées et Jardins botaniques et l'Université de Lausanne. Dix balades insolites ont été menées sur des thématiques de nature en ville.

Une campagne de sensibilisation sur le nourrissage des pigeons a été déployée afin de limiter la population de pigeons urbains. Le message de cette campagne était : Nourrir les pigeons ? Une fausse bonne action.

Patrimoine arboré

Les épisodes caniculaires et de sécheresse survenus en 2019 ont à nouveau mis à mal l'arborisation des parcs et des avenues. De nombreux arbres ont séché, subitement, sans signe de dépérissement préalable. Les années consécutives caractérisées par le manque d'eau et des températures caniculaires questionnent la viabilité de certaines essences telles que les hêtres, les charmes, certains tilleuls et érables, traditionnellement présentes dans l'arborisation lausannoise.

La stratégie pour le patrimoine arboré et forestier de la Ville de Lausanne a été adoptée par la Municipalité le 17 janvier 2019. Elle fixe des objectifs et un cadre pour mieux considérer les arbres et la forêt à Lausanne. Il s'agit de prendre en compte la juste valeur des arbres dans le développement urbain, de préserver la qualité de vie en ville et de renforcer leur rôle et leur place.

En dehors des zones forestières, 948 arbres ont été plantés en 2019 dans les espaces verts sous gestion du SPADOM, contre 338 en 2018, et 287 arbres ont été abattus, contre 265 en 2018.

Le guichet cartographique des arbres publics lausannois a été mis en ligne. Il est accompagné d'un compteur des arbres, comptabilisant les autorisations d'abattage délivrées, les compensations annoncées et les plantations effectuées.

En 2019, 258 affaires en lien avec les demandes en abattage ou élagage sur des parcelles privées ont été traitées, contre 245 en 2018. Elles ont concerné 354 arbres contre 448 en 2018. La plupart de ces demandes étaient fondées et leur analyse minutieuse a conduit à 310 autorisations d'abattage, contre 245 en 2018.

Un inventaire des arbres remarquables a été réalisé, dans les espaces publics et privés. A ce jour, 209 arbres ont été identifiés comme tels.

Dans le cadre du projet Métamorphose, 18 des 21 arbres transplantés aux Plaines-du-Loup, ont été plantés à leur emplacement définitif.

PRÉAVIS

Le SPADOM a rédigé les préavis et rapport-préavis et suivants :

- préavis N°2019/41 (« *Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2020* »);
- rapport-préavis N°2019/47 (« *Une certification "VilleVerte Suisse" pour la Commune de Lausanne* »);
- préavis N°2019/52 (« *Pour un Parc naturel périurbain lausannois* »);
- rapport-préavis N°2019/57 (« *L'eau dans les parcs de la Ville : bon pour l'environnement et la santé* »).

Le SPADOM a collaboré à la rédaction des préavis suivant :

- préavis N°2019/36 (« *Plaines-du-Loup – premier plan partiel d'affectation – pièce urbaine E – projet de construction de cinq immeubles conformes au concept de société à 2'000 watts et de réalisation des aménagements extérieurs communs à la pièce urbaine* »);
- rapport-préavis N°2019/30 (« *Stratégie municipale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques* »).

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usager·ère·s
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence, et sécuriser les données et documents
- conduire tous projets impliquant un échange de données ou une collaboration par des moyens informatiques avec les instances cantonales ou fédérales

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Concept. - Transform. Solution	25.50	24.30	20.40	19.60
Direction SOI	2.00	1.00	4.80	4.80
Gouvernance-Serv.Transversaux			9.65	7.55
Numérisation - Relation Client	7.85	7.85	9.80	8.80
Infra., exploitation, support	39.70	37.00	38.80	36.00
Qualité, architect., sécurité	4.70	4.70		
Total service	79.75	74.85	83.45	76.75

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+3.70

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Concept. - Transform. Solution	25	24.30	20	19.60
Direction SOI	1	1.00	5	4.80
Gouvernance-Serv.Transversaux			9	7.55
Numérisation - Relation Client	9	7.85	10	8.80
Infra., exploitation, support	39	37.00	37	36.00
Qualité, architect., sécurité	5	4.70		
Total service	79	74.85	81	76.75

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Conseil et solutions	1	1
Infra., exploitation, support	3	4
Numérisation - Relation Client	4	3
Total service	8	8

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	4	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Organisation et ressources humaines

Après le départ du chef de service du SOI à la fin de l'année 2018, l'intérim a été assuré par l'un des chefs de division en tout début d'année 2019. Le nouveau chef de service a pris ses fonctions en mars.

Entamée en 2018, la réorganisation du SOI s'est consolidée durant l'année 2019. Les divisions du service ont été remaniées afin de répondre plus efficacement aux défis du programme de législature 2016-2021, notamment en matière de gestion des projets informatiques ainsi que de transformation numérique. La réorganisation en cours s'achèvera en 2020.

Charte utilisateur

La Municipalité ayant validé en 2018 les lignes directrices relatives à la sécurité de l'information, le SOI a élaboré en 2019 les documents piliers de la mise en œuvre concrète de la stratégie de sécurité du système d'information de la Ville.

La Charte utilisateur relative à l'usage des moyens de traitement de l'information est l'un des éléments clés de cette stratégie et fait désormais partie intégrante du règlement du personnel de la Ville (RPAC). Elle précise en toute transparence les usages autorisés, les pratiques interdites, les droits et les devoirs du personnel de la Ville dans ce domaine. L'ensemble des responsables des ressources humaines des services de la Ville seront sensibilisé·e·s à la Charte, en collaboration avec le Service du personnel.

Approuvé par la Municipalité, ce document a été communiqué à tout le personnel de la Ville.

Téléphonie fixe et mobile

Le SOI a lancé une étude pour revoir et diminuer les coûts de téléphonie mobile et fixe.

Elle s'est concrétisée par :

- une attribution de la prestation de téléphonie fixe (infrastructure et communication) à la société Sunrise Communication S.A. en lieu et place d'une infrastructure de Swisscom et des coûts de communications facturés par UPC Cablecom ;
- un changement de contrat chez l'opérateur actuel de téléphonie mobile, à savoir Swisscom, avec de meilleures conditions financières, un risque moindre de dépassement de coûts et des possibilités accrues de gestion des abonnements, y compris par les utilisatrices et les utilisateurs.

Dès 2020, au niveau financier, les gains annuels estimés sont de l'ordre de CHF 139'900.- pour la téléphonie fixe et de CHF 284'900.- pour la téléphonie mobile. Ils contribueront à la maîtrise du budget opérationnel, sachant qu'il faut prendre en compte, de manière régulière, de nouveaux besoins métier.

En complément, les modalités de gestion de la téléphonie mobile ont été revues et quelques règles seront précisées dès le début de l'année 2020 :

- l'uniformisation des abonnements professionnels et professionnels-privés en termes de coût pour la Ville ;
- l'identification de catégories de financement des smartphones en fonction des besoins métier ;
- l'externalisation de la gestion des abonnements et du parc d'appareils de téléphonie mobile ;
- les conditions d'attribution des téléphones mobiles professionnels.

PROCESSUS NUMÉRISATION ET RELATION CLIENT

La division Numérisation et relation client (NRC) est responsable des processus relatifs à l'accompagnement des services de la Ville dans l'évolution de leur système d'information (SI), en lien avec la transformation numérique des modèles d'affaires usuels et la sauvegarde du patrimoine culturel par la dématérialisation des œuvres des musées communaux.

Schémas directeurs informatiques sectoriels (SDIS)

Nombre total des SDIS	40
Nombre de SDIS effectués	15
Nombre de SDIS effectués en 2019	5

Les schémas directeurs informatiques sectoriels établissent les objectifs de la transformation numérique des services, les étapes principales et les projets nécessaires à cette évolution.

Transformation numérique

Créé en 2018, le comité Innov! réunit des représentant·e·s de chacune des directions de la Ville et est présidé par le SOI. En 2019, il a décidé deux actions afin de stimuler la transformation digitale de la Ville et faire connaître son action.

Convaincu que la transformation numérique trouve sa source dans les collaborations, ce comité a organisé une manifestation conjointe avec la Ville de Genève et nombre de partenaires sponsors, comme l'Office fédéral de l'énergie ou la société Innobridge S.A. La manifestation nommée Smart City Boost a eu lieu, pour la partie lausannoise, à l'Université de Lausanne et a réuni près de 100 personnes autour de projets novateurs tels qu'un placement intelligent (assisté) des élèves, la transformation des données pour les mettre à disposition du public ou l'utilisation de la plateforme d'un bus des tl pour la capture d'informations sur l'environnement.

La Ville a également rejoint l'association DigitalSwitzerland et a organisé une double manifestation le jour du Digital Day le 3 septembre 2019.

A Lausanne, comme dans 19 autres lieux du pays, la population a été invitée à échanger sur la question du digital pour une meilleure qualité de vie. Plus particulièrement, la Ville a soumis le sujet de la présence du digital au sein de l'espace public.

Enfin, une manifestation réservée aux cadres de l'administration a réuni près de 100 collaborateur·trice·s pour un échange sur l'évolution des modèles d'affaires face à l'arrivée du numérique.

Programmes transverses

En 2019, trois programmes adressant des problématiques touchant plusieurs services ont été initiés ou poursuivis pas la division NRC.

Dans le domaine des finances, le programme de grande ampleur de modernisation du système d'information financier SIF 2020 s'est structuré en s'assurant l'appui contractuel d'un fournisseur de la solution Abacus. La société BDO S.A. a été choisie pour l'excellence de ses références et pour son offre de qualité. Les travaux préparatoires nécessaires au démarrage de la réalisation en 2020, à savoir l'attribution d'un marché public et la description des processus existants en vue de leur optimisation, ont été conduits par la division, en partenariat avec le Service des finances. Il en va de même avec la nouvelle application GIMMO de gestion immobilière pour le Service du logement et des gérances.

Un second programme a été initié dans le domaine des données. La première étape du programme a été d'établir la stratégie Data de la Ville et d'ouvrir un marché public pour le recrutement de spécialistes externes. La seconde priorité a été d'initier un projet de modernisation de la plateforme de gestion des données de référence devenue obsolète.

Le troisième des programmes gérés par la division NRC concerne la gouvernance documentaire. Avec le concours du Service des bibliothèques et archives de la Ville (BAVL), la division a précisé le programme après le départ des chefs de services du SOI et du BAVL et clarifié les objectifs clés.

Gestion de la relation avec les services et les clients externes

Pré-études et projets pilotes	2019
Pré-études terminées	21
Pré-études en cours	33
Total	54

La division organise avec les directions des services des séances au moins semestrielles de gouvernance informatique de services (GIS), occasion de mettre à jour les portefeuilles issus des SDIS.

Les pré-études sont de durée et d'ambition très variées. Des projets pilotes valident si nécessaire les conclusions des études. On mettra en évidence une étude d'accueil intelligent pour le Service du logement et des gérances, une étude de gestion assistée par la technologie (Smart City) des jardins publics, ou encore une étude concernant le remplacement de l'application de gestion des trois ports de la Ville.

Les principaux clients externes sont TRIDEL S.A., l'Opéra de Lausanne, neo technologies S.A., l'Université Populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding S.A., EPURA S.A., LFO S.A. et le Centre sportif de Malley. Toutes ces entités publiques ou parapubliques reçoivent contre facturation des prestations informatiques analogues à celles dont bénéficient les services de l'administration communale en matière d'infrastructure et de bureautique.

Le SOI donne également des accès et/ou l'hébergement d'applications informatiques diverses, comme suit :

Hébergement ou mutualisation d'applications informatiques	
Ville de Pully	Contrôle d'entrée et abonnements dans les piscines
Ville de Lancy	Gestion d'une collection muséale
Villes de Renens, Bussigny, Ecublens Communes de Crissier, Chavannes, Saint-Sulpice, tl, CFF, Bureau du SDOL	Utilisation commune avec la Ville de Lausanne de la coordination de chantiers : outil SISOL
Commune d'Epalinges	Gestion des accès aux déchetteries
Ville de Sion	Reprise et traitement des données de pesage des déchets
LFO S.A.	Hébergement des applications : PWM (exécution de processus métier, base SharePoint) GIVRINE (inventaires du réseau Citycable)

Gestion des données

Le groupe de gestion de la donnée a poursuivi son travail de réalisation de solutions d'analyse sur les données métier, la production d'indicateurs et la gestion de la plateforme Data actuelle.

Par exemple, des analyses sur les données d'amarrage, le référentiel de données des personnes morales et physiques ainsi que le portefeuille des logements gérés par le Service du logement et des gérances ont été réalisés.

Sécurisation du patrimoine culturel muséal

Dématérialisation d'œuvres	2019
Musée Historique Lausanne	45%
Collection de l'Art Brut	35%
Musée d'art contemporain	10%
Collection d'art de la Ville de Lausanne	5%
Musée romain de Lausanne-Vidy	5%
Nombre total	6'000

L'Atelier de numérisation a livré près de 90'000 images aux différents musées de la Ville en 19 ans d'existence. Un nouveau banc de reproduction a remplacé les scanners existants et devenus obsolètes. L'atelier dispose ainsi d'un outil de travail très performant.

On notera que les musées détiennent dans leurs collections 100'000 pièces qui n'ont pas encore été numérisées.

PROCESSUS CONCEVOIR LES SOLUTIONS

La Division conception et transformation des solutions (CTS) porte ce processus et délivre les solutions informatiques en suivant la méthodologie de gestion de projet de la Confédération HERMES 5.1.

Nombre de projets	2019
Projets clôturés dans l'année	57
dont projets de rénovation	12
Projets en cours simultanément en moyenne	42
Ressources affectées à la gestion de projet	
	2019
Personnel SOI en jours	2'440 = 11.0 ept
Personnel externe en jours	1'470 = 6.7 ept

Développement de la cyberadministration

En 2019, le projet pour la mise en place d'une nouvelle prestation pour le service du Contrôle des habitants (CH) a été réalisé. Les demandes de déclaration de résidence, d'attestations de départ et autres documents font désormais partie des prestations en ligne de la Ville. Leur traitement est automatisé et la prestation délivrée est payée directement en ligne. Pour le CH, il en résulte un gain de productivité et une baisse de consommation des ressources dédiées. Depuis la mise en ligne en juin 2019, 2'000 demandes de déclaration de résidence ont été traitées.

Dès fin novembre 2019, la Ville de Lausanne permet aux victimes et témoins de harcèlement de rue, via son application mobile ou une page web spécifique, de signaler des cas survenus à Lausanne. La division CTS a mené le projet de réalisation du formulaire en ligne. Entre le 25 novembre et le 19 décembre 2019, 103 signalements ont été comptabilisés. Grâce à cet outil, la Ville, en partenariat avec l'observatoire de la sécurité et, selon les cas, le Corps de police, peut proposer des mesures concrètes pour lutter contre ce phénomène.

Développement de la cyberadministration	2015	2016	2017	2018	2019
Comptes utilisateur·trice·s actifs	28'000	40'000	49'000	57'000	66'000
Nombre de domaines de prestations	10	11	12	12	17

Préavis Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne

Le système d'information (SI) de la Ville de Lausanne et les applications afférentes sont stratégiques et doivent être entretenues et modernisées pour faire face aux impératifs métiers, techniques et de sécurité. Le crédit d'investissement accordé en mai 2019 par le préavis N°2018/43 (« *Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne* ») a permis de réaliser 12 projets de rénovation en 2019. En priorité, le SOI a rénové des applications critiques basées sur des technologies obsolètes qui datent de 10 ans et plus.

Quatre solutions sur les 12 rénovées ont été réalisées avec la plateforme LowCode Simplicité, une solution de développement rapide pour répondre à des besoins personnalisés des métiers tout en garantissant que l'effort soit limité. En 2020, le SOI va continuer ses efforts grâce au préavis cité afin de réduire le nombre de solutions obsolètes.

Migration SharePoint 2010 à 2016

Développée par Microsoft, SharePoint 2010 est largement répandu au sein de l'administration communale, notamment pour les sites web, la gestion de contenu, la gestion documentaire, la gestion de dossiers, l'intranet de la Ville et l'extranet pour l'échange des documents avec des partenaires externes. Certaines applications métier sont également basées sur SharePoint 2010, comme la gestion des dossiers des usager·ère·s du Service social Lausanne.

Les raisons d'une migration de SharePoint 2010 vers SharePoint 2016 sont multiples : Microsoft a annoncé la fin du support de SharePoint 2010 pour l'année 2020. En outre, la nouvelle version 2016 répond aux besoins de mobilité et permet de s'adapter aux navigateurs internet modernes, comme ceux utilisés sur les nouveaux postes Windows 10 de la Ville. De ce fait, le projet de migration vers SharePoint 2016 a démarré en 2018 et durera jusqu'en 2020. Au total, 2'700 sites doivent être migrés. Actuellement, un taux de migration de 75% a été atteint. Le projet se terminera en 2020 et concernera également la migration de l'extranet et de l'intranet.

PROCESSUS « EXPLOITER LES SYSTÈMES D'INFORMATION »

Optimisation du soutien informatique

Le soutien informatique de base aide directement les utilisateurs. L'année 2019 a permis de consolider la qualité de service délivrée, notamment au travers du changement de partenaire pour le Centre de services du SOI et de l'internalisation de sa responsable.

Optimisation et Rationalisation des Accès au Système d'Information (ORASI)

L'ambitieux projet ORASI rend caduc le remplacement systématique des postes de travail informatiques tel qu'il était mené précédemment. Ce ne sont en effet pas seulement les ordinateurs qui permettent d'accéder aux services disponibles, mais plutôt tout un environnement de travail. Celui-ci est une association de matériel, de logiciels et de communications. En 2019, la phase de réalisation est en place afin de couvrir 60% du parc de la Ville.

Automatisation de l'exploitation des centres de calcul

En 2019, le principal objectif était de continuer à améliorer la qualité de service aux utilisateur·trice·s, notamment pour les périmètres applicatifs fortement obsolètes.

Pour ce faire, le travail sur la réactivité des équipes et des processus lors de la survenance d'incidents a été approfondi. Dans le but d'atteindre une vitesse de réaction qui soit fiable et prévisible, le taux d'automatisation des processus et du pilotage des systèmes a progressé grâce aux actions suivantes :

- les mises à jour continues des infrastructures ;
- la diminution continue du nombre de versions des différents logiciels utilisés ;
- l'abandon de phases manuelles en faveur de processus automatisés de pilotage de la production.

Evolution des prestations informatiques – projets majeurs pour délivrer de nouvelles prestations

- consolidation de la mise en place des infrastructures techniques – réseau, sécurité et serveurs – pour permettre l'hébergement de l'informatique industrielle ;
- mise en production du projet CRM des SIL, notamment pour la partie impression de masse et intégration ;
- nouveau partenariat avec le Centre Sportif de Malley. La nouvelle infrastructure sportive de Lausanne, qui s'inscrit dans le projet Métamorphose, a été mise en service en 2019 et a bénéficié du support du SOI pour l'ensemble du périmètre informatique (gestion des accès, vidéosurveillance, pilotage domotique, support pour les événements majeurs du Lausanne Hockey Club et la préparation des JOJ 2020) ;
- étude et analyse pour l'évolution de la protection antivirales des postes travail informatiques ;
- extension et remplacement des plateformes de stockage de données fichiers et de sauvegardes ;
- lutte contre l'obsolescence applicative, car celle-ci est pour partie liée aux infrastructures des serveurs et des bases de données. Cette tâche comprend de multiples mini-projets et nécessite environ 20% des ressources de l'équipe exploitation ;
- nouvelle phase de mise en place de l'automatisation, de l'industrialisation et du monitoring de l'exploitation informatique ;
- continuation de l'optimisation des contrats de support et de maintenance avec nos partenaires majeurs.

PROCESSUS « GOUVERNANCE ET SERVICES TRANSVERSAUX »

La division Gouvernance et services transversaux accompagne les unités opérationnelles du SOI et les services de la Ville. Elle conseille la direction du SOI sur les risques informatiques et les mesures de sécurité à mettre en œuvre et sur les autres thématiques dont elle a la charge (architecture d'entreprise, qualité, gestion de portefeuilles de projets, développement durable, etc.).

Gestion de projets

Parallèlement à la démarche pilote de priorisation du portefeuille de projets informatiques, menée depuis 2018 conjointement avec les directions Logement, environnement et architecture et Sports et cohésion sociale, le SOI a jugé indispensable de repenser et d'optimiser son processus de gestion de la demande. Il consiste à anticiper et canaliser les besoins, les valoriser et les prioriser, préparer et définir les moyens de financement, et enfin vérifier la nécessité de réaliser certaines pré-études et/ou d'analyser les besoins de protection de l'information. Ce processus, en amont de la gestion de projets, permet de répondre efficacement à la problématique de faire le bon projet au bon moment, soit ceux qui apporteront le plus de valeur à l'utilisateur, tout en garantissant la capacité à les réaliser, financièrement et humainement. Plusieurs services de l'administration communale ont exprimé le besoin d'une solution de gestion de projets capable de répondre à des besoins similaires, dans leurs domaines d'activités respectifs.

Dans cette optique, le SOI a retenu en fin d'année une solution qui sera déployée au premier semestre 2020. Ce remplacement, sous la conduite du Project Management Officer, permettra également de réduire les coûts liés à la solution actuelle tout en offrant des outils de pilotage plus performants.

Renforcement de la gouvernance sécurité du système d'information

Depuis début 2018, la Ville renforce ses capacités de gouvernance en matière de sécurité de l'information à travers un programme intitulé « SMSI » (système de management de la sécurité de l'information). Ce programme vise à mettre en œuvre et à pérenniser les organes, les règles et les activités permettant d'évaluer la situation de la Ville dans ce domaine, de définir une politique de sécurité appropriée et de contrôler son application et son efficacité, le tout dans le cadre d'une approche par amélioration continue.

A la fin de l'année 2019, les éléments suivants sont opérationnels :

- une stratégie en matière de sécurité de l'information a été validée par la Municipalité et décrite dans le document intitulé « Politique générale de sécurité de l'information » ;
- une Charte informatique est rattachée au RPAC ;
- un registre des risques de sécurité de l'information consistant en une liste de mesures et de contrôles à mettre en place afin de traiter ces risques. Sur une base annuelle, ces éléments seront mis à jour et présentés à la Municipalité ;
- des politiques de sécurité sont mises à jour dans plusieurs domaines, dont la classification des informations, la gestion des vulnérabilités et la sécurisation des réseaux informatiques.

Sécurisation des systèmes informatiques industriels et techniques

Une collaboration particulière a été mise en œuvre avec les services techniques de la Ville pour sensibiliser, concevoir une politique de sécurité spécifique (en cours de validation) et mettre en œuvre, à l'occasion, des projets de renouvellement d'infrastructures. Les activités techniques sont en effet de plus en plus outillées d'équipements techniques (automatismes) qui s'apparentent à l'informatique de gestion et présentent au moins les mêmes risques.

Des analyses de risques sont déjà menées avec l'identification des mesures correctrices dans un plan de traitement compatible avec les contraintes opérationnelles des services concernés.

PROCESSUS « GÉRER LES RESSOURCES ET LES MOYENS »

Ressources humaines

L'activité de recrutement s'est poursuivie en 2019. Selon les profils recherchés, le recrutement d'informaticiens s'avère difficile et les annonces doivent souvent paraître à plusieurs reprises. Certaines démarches de recrutement n'aboutissent malheureusement pas et cela oblige encore le SOI à faire appel à des « chasseurs de têtes ».

Quatre maîtres d'apprentissage encadrent les apprentis du SOI. En 2019, les apprentis de dernière année ont toutes et tous obtenu leur CFC.

Sous l'impulsion de son nouveau chef de service, le SOI souhaite renforcer la collaboration avec les différents services de la Ville. Une formation en orientation client a été mise en œuvre pour tous les collaborateurs du service. Cette formation se veut pragmatique et immédiatement.

Locaux

La nouvelle organisation du service entamée en 2018 a débouché en 2019 sur des aménagements de locaux afin de regrouper certaines équipes.

En 2019, l'une des divisions du service a mis en place un espace collaboratif de travail, avec des postes nomades qui sont laissés libres en fin de journée (selon le principe du « clean desk »). Ce nouvel espace consiste en un test grandeur nature pour une organisation plus agile au sein des groupes et il pourrait être déployé à l'avenir dans d'autres divisions du service.

PROCESSUS « PILOTER LE SOI ET ASSURER LA GOUVERNANCE »

La Délégation municipale aux affaires informatiques (DMAI) s'est réunie à trois reprises. Elle a notamment validé l'avancement de la gouvernance des projets informatiques et du projet ORASI, la modernisation en cours du système d'information et l'organisation d'un Hackathon et d'une Journée du digital.

La DMAI a également validé la notion de valeur ajoutée projet (VAP) qui sera généralisée aux projets informatiques dans les différentes directions et la dénomination proposée pour l'organe de vérification de l'application des directives informatiques : COSI (contrôle et optimisation du système d'information).

PROCESSUS « GÉRER LES BUDGETS ET LES FINANCES »

Gestion budgétaire et financière

Le groupe responsable a géré 54 processus d'adjudications municipales.

De plus, en application des recommandations du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne et du juriste de la Ville en charge de l'application de la loi sur les marchés publics, le SOI a conduit dix processus d'attribution de marchés sur 2019, en procédures « marché ouvert » et « gré à gré exceptionnel ».

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Le SOI participe depuis de nombreuses années aux activités et travaux de la Conférence suisse de l'informatique (CSI). Auparavant, le Canton de Vaud représentait officiellement la Ville de Lausanne au sein de la CSI. Ce n'est plus le cas depuis 2019 car la Ville de Lausanne est devenue membre à part entière de la CSI et un siège est réservé à son délégué en la personne du chef de service du SOI.

Le SOI a en outre participé aux travaux des associations suivantes :

- Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRIC), lors des quatre séances annuelles ;
- Partenariat des achats informatiques romands (PAIR), qui permet à la Ville de profiter des tarifs de masse négociés pour plus de CHF 18 millions d'achats. Le PAIR met en place tous les bancs techniques nécessaires pour valider les matériels ainsi qu'une entité juridique pour défendre les intérêts de ses membres. A travers le PAIR, le SOI fait également partie d'ElectronicsWatch qui permet de contrôler les aspects sociétal et environnemental des fournisseurs ;
- Association suisse de la sécurité informatique CLUSIS ;
- Association suisse d'organisation et de management ASO, qui s'engage dans la formation et la certification dans le domaine de la gestion de projet et de l'organisation d'entreprise ;
- Société suisse de management de projet SMP ;
- Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises ;
- Association DigitalSwitzerland, dont le but est de faire de la Suisse un centre d'innovation digitale ;
- première Assemblée générale des actionnaires de la société eOperations Suisse SA en 2019. Cette société a pour but de fédérer les efforts en matière de cyberadministration et de mutualiser les solutions de ses actionnaires, parmi lesquelles figurent les principales administrations publiques.

La division Numérisation et relation client entretient de nombreux liens avec plusieurs écoles, notamment l'Université de Lausanne, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et l'Institut de hautes études en administration publique.

Cinq collaborateur·trice·s du SOI interviennent au Centre d'éducation permanente (CEP) au bénéfice des apprenti·e·s dans le cadre des cours inter-entreprises.

CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2019

	2016	2017	2018	2019
Postes de travail	5'222	5'407	5'752	5'966
PC	3'815	3'922	4'051	4'085
PC portables et tablettes	1'407	1'485	1'701	1'881
Serveurs d'entreprises				
Serveurs physiques	45	45	45	61
Serveurs virtuels	510	609	660	743
Volume de données				
Données bureautiques (approximativement)	75 TB ¹	91 TB	114 TB	166 TB
Nombre de fichiers bureautiques	93 millions	122 millions	122 millions	145 millions
Transformation numérique				
Schémas directeurs informatiques sectoriels				15/40
Pré-études et projets pilotes				54
Prestations informatiques et technologiques ajoutées au catalogue				4

Solutions métier				
Solutions applicatives	388	406	428	461
Solutions transverses		36	31	31
Solutions d'infrastructure		36	41	41
Solutions « Métier »		294	299	323
Solutions « Grand public »		22	35	35
Projets menés en parallèle	134	123	144	165
Utilisateurs de la cyberadministration	40'000	49'000	57'000	66'000
Infrastructure réseau informatique				
Prises réseau	22'152	22'807	24'147	27'243
Bornes Wifi en service	887	909	995	1'023
Adresses réseau IP délivrées	14'500	18'000	19'433	19'907
Fibres optiques (km)	36'000	36'000	36'200	36'800
Téléphonie				
Nombre moyen d'appels par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	< 30'000	30'000	< 30'000	< 25'000
Appareils de mobilité professionnelle	2'231	2'337	2'322	2'263
Nombre de téléphones installés	4'316	4'308	4'531	4'639
Activité du help desk				
Nombre moyen d'incidents par mois	645	780	1'250	1'592
Nombre moyen de demandes de service par mois	964	1'119	1'270	1'366
Messagerie Internet				
Messages envoyés	6'645'100	7'988'091	3'082'906 ²	9'517'484
Messages reçus	7'821'791	6'916'470	4'882'000 ²	8'240'692
Messages rejetés (spams, virus) :	14'361'698	14'301'304	4'218'934 ²	16'048'984

¹ sans les données en transit sur espace temporaire (disque V:)

² données partielles en raison d'un changement d'équipement de filtrage en 2018